



Rapport sur  
les CATI et  
les BTT  
2022

# Renforcer les capacités d'innovation locales en vue d'accélérer le transfert de connaissances et de technologies

OMPI

# Table des matières

<b>Avant-propos</b>	<b>3</b>
<b>Éléments fondamentaux</b>	<b>5</b>
<b>Développement des réseaux de CATI/BTT</b>	<b>7</b>
<b>Augmentation continue de la demande de services de CATI</b>	<b>12</b>
<b>Élargir la portée et la gamme des services d'appui à l'innovation</b>	<b>13</b>
<b>Formation et sensibilisation : appuyer les innovateurs locaux</b>	<b>14</b>
<b>Les CATI, catalyseurs des dépôts de demandes de brevet et des autres demandes de droits de propriété intellectuelle</b>	<b>18</b>
<b>Des initiatives régionales pour accroître l'incidence et la portée au niveau international</b>	<b>19</b>
<b>Ressources de l'OMPI visant à soutenir les CATI et les BTT</b>	<b>20</b>
<b>Plateformes et outils numériques d'accès à l'information et aux savoirs</b>	<b>21</b>
Accès à l'information spécialisée en matière de brevets (ASPI)	21
Accès à la recherche pour le développement et l'innovation (ARDI)	21
WIPO INSPIRE	22
Portail de rapports sur les bases de données de brevets	23
Portail d'accès aux registres de brevets	23
Analyse des brevets	24
Transfert de technologie et politiques institutionnelles en matière de propriété intellectuelle	24
Plateforme de partage de connaissances eTISC	24
<b>Formation visant à approfondir les connaissances et les compétences</b>	<b>25</b>
Formation nationale et régionale pour les CATI	25
Formation sur le transfert de technologie et la commercialisation de la propriété intellectuelle	26
Formation sur les politiques institutionnelles en matière de propriété intellectuelle	27
Sommet international sur le transfert de connaissances et de technologies	29
Enseignement à distance	29
<b>Publications visant à appuyer la formation et à renforcer l'apprentissage</b>	<b>33</b>
Publications dans le domaine du transfert de technologie	33
Publications sur l'analyse des brevets	34
<b>Dossier spécial : renforcer les capacités locales pour accélérer le transfert de connaissances et de technologie pour une reprise économique durable après les pandémies</b>	<b>36</b>
<b>Penser à l'avenir</b>	<b>39</b>
<b>Les grandes étapes du programme de CATI</b>	<b>41</b>
<b>Liens utiles</b>	<b>42</b>

# Avant-propos

Les centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) et les bureaux de transfert de technologie (BTT) dans les pays en développement, les pays les moins avancés (PMA) et les pays en transition jouent un rôle clé en permettant aux innovateurs locaux d'atteindre leur potentiel d'innovation.

Généralement situés au sein des offices de brevets, des universités, des centres de recherche et des parcs scientifiques et technologiques, les CATI permettent aux chercheurs et aux inventeurs d'obtenir un appui local pour accéder et utiliser les informations technologiques de plus de 140 millions de documents de brevet publiés et de dizaines de publications scientifiques et techniques. Ces dernières années, de nombreux CATI ont commencé à développer des services supplémentaires d'appui à l'innovation dans l'analyse des brevets, le transfert de technologie, la gestion et la commercialisation de la propriété intellectuelle pour s'adapter aux besoins des innovateurs.

Les BTT et autres structures de transfert de technologies, telles que les technoparcs et les pôles de propriété intellectuelle, renforcent les écosystèmes locaux d'innovation et facilitent les connexions entre les acteurs de l'innovation en comblant le fossé entre la recherche et la pratique et en soutenant le transfert de connaissances et de technologies du monde universitaire vers l'industrie.

Créé et géré par le Département de la propriété intellectuelle au service des innovateurs du Secteur des écosystèmes de propriété intellectuelle et d'innovation de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), le programme de CATI et les projets de transfert de technologie soutiennent la mission de l'OMPI consistant à aider les États membres à développer leurs écosystèmes de propriété intellectuelle et d'innovation et à appuyer les chercheurs et les innovateurs dans l'utilisation du système de propriété intellectuelle pour la promotion de l'innovation, le transfert de technologie et la croissance économique.

“Je vois le rôle de l’OMPI à deux niveaux différents. Le premier est le niveau politique international, où l’OMPI favorise le dialogue international sur le transfert de technologie. Au second niveau, l’OMPI élabore des outils, des manuels et des guides pour aider les acteurs de l’écosystème de l’innovation tels que les universités, les bureaux de transfert de technologie et les instituts de recherche publique dans leur travail quotidien. Ce rôle à deux niveaux nous permettra de nous engager activement à aider les innovateurs et les créateurs à faire passer leurs idées du laboratoire au marché.”

**Marco Alemán**

Sous-directeur général, Secteur des écosystèmes de propriété intellectuelle et d’innovation

# Éléments fondamentaux

En 2022, le Département de la propriété intellectuelle au service des innovateurs a apporté d'importantes contributions à la réponse dans la lutte contre la COVID-19 de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), qui a été lancée en 2021 pour aider les États membres à renforcer leurs capacités à accélérer le transfert de connaissances et de technologies afin de favoriser une reprise économique durable post-pandémie grâce à une utilisation efficace du système de propriété intellectuelle.

Dans ce contexte, le Département de la propriété intellectuelle au service des innovateurs a commencé à élaborer un ensemble de ressources et de programmes de renforcement des capacités visant à soutenir les centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) et les structures de transfert de technologie dans le renforcement de leurs capacités à identifier et à soutenir le déploiement des innovations et des inventions pour lutter contre les maladies pandémiques, en particulier dans le domaine de la recherche sur la technologie ainsi que la concession de licences dans les domaines prophylactique, thérapeutique, bioanalytique et bio-informatique pour les maladies transmissibles. Un nouveau rapport panoramique sur les brevets a été publié sur les vaccins et traitements contre la COVID-19, fournissant des aperçus préliminaires sur l'activité de brevetage connexe pendant la pandémie.

Le centre mondial de connaissances numériques WIPO INSPIRE, qui fournit un mélange unique d'informations et de connaissances aux innovateurs, aux entrepreneurs et aux professionnels des brevets sur les bases de données de brevets, les registres de brevets, l'analyse des brevets, le transfert de technologie et les politiques institutionnelles en matière de propriété intellectuelle, a poursuivi son expansion avec l'ajout de nouvelles ressources. Dans le domaine de l'analyse des brevets, en plus du nouveau rapport panoramique sur les brevets lié aux vaccins et aux traitements contre la COVID-19, un deuxième rapport panoramique sur les brevets a été publié sur les activités de brevetage et les développements connexes dans le domaine des piles à combustible à hydrogène dans les transports. D'autres ressources ont été élaborées et mises en œuvre en 2022, telles que la création de la page Web sur la propriété intellectuelle et le transfert de technologie, qui est la première source d'informations sur le transfert de technologie développée par l'OMPI. De plus, une enquête exhaustive impliquant 800 professionnels sur les cinq continents a été organisée pour collecter des données sur les motivations des chercheurs et des professionnels du transfert de technologie à s'impliquer dans des activités de transfert de technologie.

Pour accompagner les nouveaux défis posés par un réseau croissant de 90 réseaux nationaux de CATI et plus de 1400 CATI opérationnels dans le monde, trois initiatives ont également été lancées en 2022 pour renforcer et soutenir la gestion efficace des réseaux de CATI :

- le pilotage d'une plateforme de gestion des projets et des performances de CATI pour aider les coordonnateurs des CATI à gérer les projets nationaux;

- l'élaboration d'un outil d'évaluation des institutions hôtes de CATI pour aider les coordonnateurs des CATI à identifier les principaux points forts et besoins des institutions de leur réseau; et
- le lancement d'un programme de certification du personnel des CATI de l'OMPI afin de normaliser les opérations des CATI, d'améliorer la qualité des services dans l'ensemble des CATI et d'améliorer les perspectives de carrière du personnel des CATI.

Des projets spéciaux visant à renforcer les structures de transfert de technologie ont également été mis en œuvre, ce qui a conduit à la création d'un réseau de bureaux de transfert de technologie (BTT) des États baltes. Son objectif est d'appuyer l'évolution des professionnels du transfert technologique et de leurs pratiques et, à terme, de favoriser le transfert de connaissances et de technologies entre les institutions de recherche et développement, les entreprises et le secteur public de la région.

En 2022, l'OMPI a accueilli le Sommet international sur le leadership en matière de transfert de connaissances et de technologies, organisé en coopération avec l'Association of University Technology Managers (AUTM). Trente-six leaders du transfert de technologie de 29 pays et territoires se sont réunis les 13 et 14 octobre 2022 au siège de l'OMPI à Genève pour discuter des perspectives mondiales du transfert de connaissances et de technologies, de la diversité et de l'inclusion dans l'écosystème de l'innovation, et des modèles de financement public. L'OMPI a permis la participation de cinq leaders du transfert de technologie de pays en développement, ce qui a enrichi l'échange d'informations et de pratiques entre les professionnels du transfert de technologie du monde entier.



Photo : OMPI/Martin

Sommet international de l'OMPI-AUTM sur le leadership en matière de transfert de connaissances et de technologies, siège de l'OMPI, Genève, 13 et 14 octobre 2022

# Développement des réseaux de CATI/BTT

Les CATI et les structures de transfert de technologie jouent un rôle important dans le renforcement de l'écosystème de l'innovation là où ils sont implantés, en favorisant l'innovation et en encourageant le transfert de technologie.

En 2022, le réseau mondial des CATI a continué de croître et l'on dénombre désormais plus de 1400 CATI dans 90 pays. Les CATI fournissent une gamme variée de services aux chercheurs, inventeurs et entrepreneurs de ces pays, en leur apportant leur appui à différentes étapes du cycle de l'innovation – de l'aide à l'utilisation des bases de données de brevets et à la réalisation de recherches de brevets aux conseils en matière de gestion et de commercialisation de la propriété intellectuelle.

“Faire partie du système des CATI de l'OMPI nous a permis de tirer pleinement parti des ressources du centre et de prendre des décisions plus judicieuses lors de l'utilisation du système des brevets.”

**Zhibo Yao**  
Qingdao Aibo Detection Technology Co., Ltd.

**Figure 1. Nombre de CATI fournissant différents types de services**

Source : Répertoire CATI, 2022

Depuis le lancement du programme de CATI en 2009, 90 pays, dont 32 relèvent de la catégorie des moins avancés, ont signé des accords de niveau de service avec l'OMPI pour développer des réseaux nationaux de CATI. Il existe également trois réseaux régionaux de CATI pour les États membres de l'**Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO)**, de l'**Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN)** et des **pays d'Amérique centrale et de la République dominicaine (CATI-CARD)**. En 2022, deux pays supplémentaires – Cabo Verde et la Sierra Leone – ont rejoint le programme de CATI, et trois pays – Brunéi Darussalam, le Soudan et le Tadjikistan – ont entamé les démarches pour signer un accord de niveau de services avec l'OMPI. Les réseaux de CATI ont également continué à se développer en 2022 et deviennent de plus en plus durables.

**Algérie** : L'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI), point focal du réseau national des CATI, a signé 11 accords avec des établissements d'enseignement supérieur et de recherche scientifique et a accueilli 14 nouveaux CATI dans le réseau en 2022, portant à 108 le nombre total de CATI en Algérie.

**Chine** : Au total, 101 CATI ont été établis en Chine dans 31 régions administratives provinciales.

**Colombie** : En 2022, le réseau de CATI était composé de 10 CATI régionaux, 19 CATI au sein des universités, deux CATI dans des instituts de recherche et développement et deux CATI dans des chambres de commerce.

**Congo** : La réforme de l'Office congolais de la propriété industrielle (OCPI) en 2022 en tant que structure administrative de la Direction de l'Antenne nationale de la propriété industrielle, point focal du réseau de CATI, avec une mission renforcée de promotion de l'utilisation et de la protection des propriétés intellectuelles au Congo, devrait renforcer les activités des CATI.



**Costa Rica** : Le processus a été lancé pour créer un nouveau CATI à la Faculté des sciences économiques du Costa Rica (Colegio de Ciencias Económicas de Costa Rica).

**Équateur** : De 13 CATI en 2021, le réseau national est passé à 14 en 2022 avec un nouveau membre, l'Université Technique de Manabí (UTM) (publique). Cinq autres institutions ont manifesté leur intérêt à rejoindre le réseau et ont lancé le processus de création de CATI au sein de leur établissement. Pour favoriser les échanges et la mise en réseau, le Service national des droits intellectuels (SENADI), point focal du réseau de CATI, a organisé en avril une réunion en ligne pour tous les CATI.

**Fédération de Russie** : Le réseau était composé de 182 CATI en 2022, établis dans ses huit districts fédéraux. L'Institut fédéral de la propriété industrielle (FIPS) du Service fédéral de la propriété intellectuelle (Rospatent), point focal du réseau, a conclu des accords avec 12 nouveaux instituts et renouvelé 13 accords.

**Gambie** : L'Université de Gambie (UTG) a officialisé son intention de créer un CATI et de rejoindre le réseau national. Le lancement de ce nouveau CATI devrait coïncider avec le lancement de la politique institutionnelle de propriété intellectuelle de l'université, qui sera la première du genre en Gambie.

**Jordanie** : Le réseau de CATI est passé de 18 à 19 membres, avec quatre institutions supplémentaires en préparation.

**Kazakhstan** : Le réseau de CATI s'est considérablement développé, avec 16 nouveaux CATI créés en 2022 depuis le lancement du réseau en 2021. La plupart d'entre eux se trouvent dans des établissements d'enseignement supérieur et viseront à fournir des services pour soutenir la commercialisation des résultats de la recherche scientifique et technique de ces établissements.

**Madagascar** : Le réseau de CATI a continué de croître, passant de 73 établissements en 2021 à 76 établissements en 2022, avec l'ajout de deux nouvelles universités et d'une institution de soutien aux entreprises et à l'industrie.

**Niger** : Cinq nouveaux CATI ont été créés dans les universités d'Agadez, Diffa, Dosso, Tahoua et Tillabéry.

**Ouganda** : Trois nouveaux CATI ont été créés en 2022 à l'Université de Gulu, à l'Université islamique d'Ouganda et à l'Université de Lira, portant à 32 le nombre total de CATI du réseau national.

**Pakistan** : Deux nouveaux instituts de recherche ont rejoint le réseau de CATI en 2022, portant à 36 le nombre total de CATI au Pakistan.

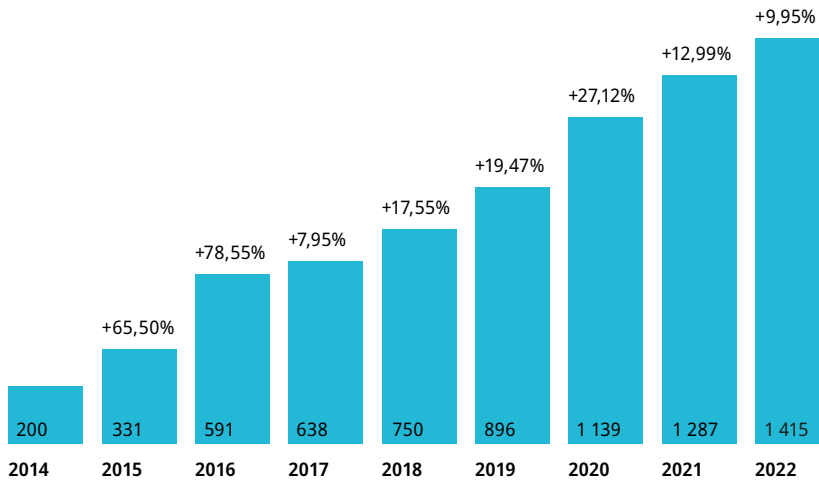
**Pérou** : Depuis le lancement du réseau de CATI en 2018, 51 instituts ont rejoint le réseau, couvrant 19 des 25 régions du pays. Soixante-dix professionnels ont été formés sur les brevets et les recherches de brevets depuis lors, et officient en tant que personnel du CATI. Le nouveau personnel des CATI bénéficie d'un programme d'apprentissage accéléré pour devenir opérationnel et bénéficier d'une formation plus avancée avec le reste du réseau.

**Philippines** : En 2022, le réseau de CATI aux Philippines comprenait 77 CATI (ou ITSO –bureaux d'appui à l'innovation et à la technologie – comme on les appelle aux Philippines), dont 50 sont des universités et collèges d'État, 22 sont des établissements d'enseignement supérieur privés, deux sont des instituts de recherche et développement et trois sont des institutions de soutien.

En 2019, l'Office de la propriété intellectuelle des Philippines (IPOPPL), point focal du réseau national de CATI, a lancé le programme ITSO 2.0, suivi du lancement d'un programme de regroupement en 2020, qui regroupe les CATI en fonction de leurs offres de services en quatre catégories (bronze, argent, or et platine) pour promouvoir et stimuler les performances des CATI. Pour être certifiés bronze, qui est l'exigence minimale, les CATI doivent fournir au moins 12 services d'enseignement de la propriété intellectuelle, deux services d'assistance à la recherche de brevets et un service de rédaction de brevets. Pour recevoir la certification argent, les CATI doivent fournir 24 services de recherche de brevets. Pour être certifiés or,

les CATI doivent déposer et rédiger au moins six brevets. Enfin, pour atteindre la certification platine, les CATI doivent déposer et rédiger au moins sept brevets et commercialiser avec succès une technologie ou un produit créatif. En 2022, 40 ITSO ont reçu la certification bronze, 30 la certification argent, 26 la certification or et 17 la certification platine. De 2021 à 2022, tous les groupes ont connu une croissance significative (entre 50 et 75% d'augmentation dans chacun des groupes argent, or et platine).

**Figure 2. Nombre de CATI et croissance dans le temps**



Source : Répertoire CATI, 2022

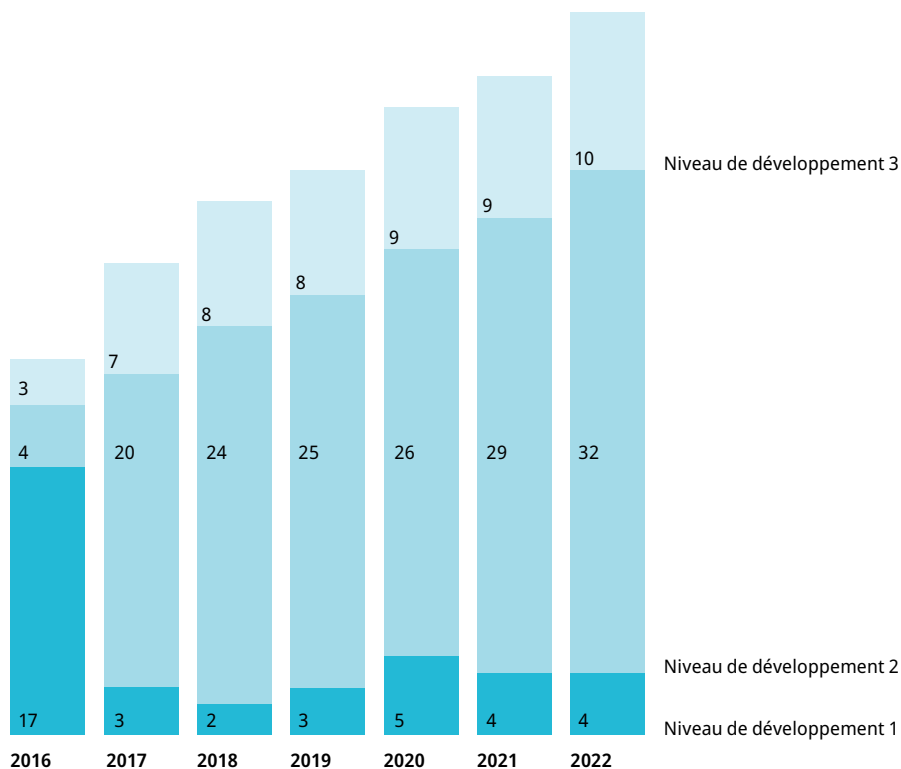
Étant donné que la viabilité et l'impact des réseaux nationaux de CATI sont essentiels à leur développement continu, des niveaux de développement ont été définis pour indiquer le degré de maturité et le niveau de prestation de services de chaque réseau national. Ces niveaux donnent également un aperçu des besoins de développement futurs pour accroître l'impact. Les niveaux sont les suivants :

- **Niveau de développement 1** : pays qui ont signé un accord de niveau de service avec l'OMPI, qui ont signé des accords institutionnels au niveau national entre le coordonnateur national des CATI et les institutions hôtes des CATI et qui publient au moins un rapport annuel sur les activités nationales des CATI.
- **Niveau de développement 2** : pays qui répondent aux normes du niveau de développement 1 et qui fournissent des recherches d'informations de base sur les brevets, par exemple des recherches d'information essentielles sur les brevets.
- **Niveau de développement 3** : pays qui répondent aux normes du niveau de développement 2 et qui proposent des services de propriété intellectuelle à valeur ajoutée, tels que l'élaboration de la cartographie des brevets.

En définitive, les CATI sont des institutions autonomes sur les plans financier et technique auxquelles l'OMPI fournit des conseils sur demande.

Sur un total de 90 réseaux nationaux de CATI, 46 ont été considérés comme ayant atteint au moins le niveau de développement 1 à la fin de 2022. Cela comprenait quatre réseaux au niveau de maturité 1, 32 réseaux au niveau de maturité 2 et 10 réseaux au niveau de maturité 3.

Figure 3. Réseaux de CATI par niveau de développement



En 2022, les structures de transfert de technologie ont également continué à se développer dans le monde et à jouer un rôle important dans la promotion de l'innovation et du transfert de technologie. Le soutien de l'OMPI dans ce domaine a conduit à la création d'un **réseau de BTT des États baltes**. C'était le résultat d'un projet régional de l'OMPI sur le renforcement de la capacité de commercialisation de la propriété intellectuelle des acteurs de l'innovation des États baltes afin de soutenir leur compétitivité et leur croissance économique. Afin d'assurer la pérennité des résultats obtenus dans le cadre du projet, y compris la création d'une réserve de professionnels de la commercialisation de la propriété intellectuelle, un protocole d'accord a été signé par l'OMPI avec le réseau des BTT des États baltes le 27 octobre 2022, confirmant la détermination de l'OMPI à continuer à soutenir le réseau à travers des programmes et des projets sur mesure, comme un programme de mentorat pour les professionnels du réseau pour favoriser la création d'entreprises dérivées et de jeunes entreprises.



Signature d'un protocole d'accord entre l'OMPI, l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie pour la création du réseau de BTT des États baltes, Vilnius, 27 octobre 2022

Photo : OMPI

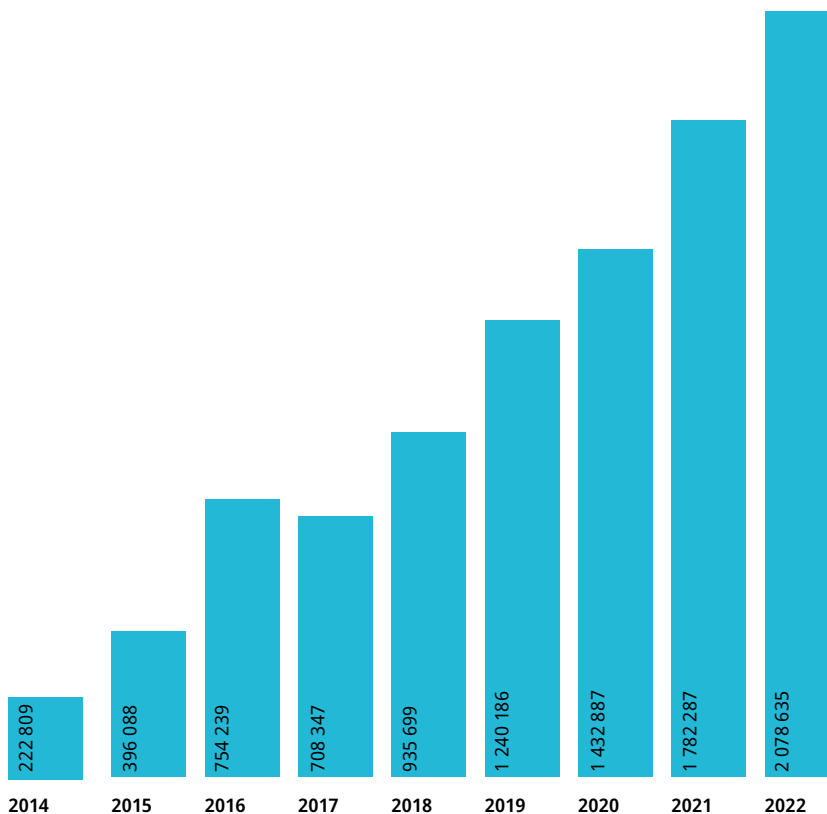
Des projets de mise à niveau des capacités de commercialisation de la propriété intellectuelle ont également été mis en œuvre dans d'autres régions, comme le **projet OMPI-Organisation eurasiennne des brevets (OEAB)** sur le renforcement des capacités de commercialisation de la propriété intellectuelle des technoparcs dans les États membres de l'OEAB. En outre, un renforcement des capacités a été fourni à la Ligue des États arabes (LEA) pour appuyer les technoparcs dans la région arabe.

## Augmentation continue de la demande de services de CATI

La croissance mondiale des réseaux de CATI ainsi que leur viabilité et leur développement croissants se sont accompagnés d'une augmentation de la demande de services des CATI. Cette demande émane des chercheurs, inventeurs et chefs d'entreprise locaux, qui sont les principaux bénéficiaires du soutien des CATI.

À la suite de l'enquête annuelle de fin d'année réalisée par les CATI du monde entier, les CATI ont reçu plus de deux millions de demandes en 2022, un record absolu.

**Figure 4. Nombre de demandes de renseignements reçues par les CATI**



Source : Questionnaire sur l'évaluation des progrès et des besoins, décembre 2022

**Chine** : Les CATI fournissaient plus de 270 000 services de recherche et de conseil gratuits sur la propriété intellectuelle et publiaient plus de 12 000 rapports informatifs pour aider les chercheurs, les inventeurs et les entrepreneurs dans leurs activités d'innovation. Le réseau offre également un accès à plus de 650 bases de données et plateformes d'informations en ligne en matière de propriété intellectuelle, qui ont reçu plus de 147 millions de visites en 2022.

**Colombie** : Les CATI ont continué de recevoir un nombre croissant de demandes en 2022 par rapport aux années précédentes. Ils ont répondu à 13 456 demandes d'assistance en matière de propriété industrielle, dont la plupart concernaient les marques (79%). Les CATI ont également effectué 677 recherches de technologie (dont 53% étaient des recherches relatives à l'état de la technique et 33% étaient des recherches de nouveauté) et ont fourni des conseils sur la

protection de la propriété intellectuelle pour 617 projets. La plupart des bénéficiaires (91%) étaient des entrepreneurs.

**Costa Rica** : Les CATI ont répondu à plus de 16 600 demandes d'assistance technique, dont la majorité sur les marques (14 566 demandes). Alors que la plupart des demandes ont été reçues par téléphone ou en ligne, le réseau a signalé une augmentation des visites sur place en novembre et décembre 2022.

**Cuba** : Les CATI fournissaient 835 services différents, de l'assistance et des conseils sur la protection et la gestion de la propriété intellectuelle aux recherches de brevets et de technologies spécifiques.

**Égypte** : En moyenne, le réseau de CATI a reçu 720 visites par mois.

**Équateur** : Les CATI ont répondu à 286 demandes, effectué 134 recherches de brevets et soutenu 11 brevets, deux modèles d'utilité et cinq dépôts de dessins industriels en 2022.

**Kirghizistan** : Les CATI ont fourni 580 services aux inventeurs, chercheurs, étudiants et petites et moyennes entreprises (PME) locaux.

**Mongolie** : Les CATI offrent des services de formation en propriété intellectuelle et de recherche de brevets aux étudiants, chercheurs et professeurs des universités et au public. En 2022, les CATI ont livré près de 900 recherches de brevets.

**Ouzbékistan** : Les CATI ont fourni près de 4800 consultations en 2022, principalement sous la forme de conseils sur la rédaction et le dépôt de demandes de brevet, d'aide à la recherche et à la compréhension de documents de brevet et d'autres aspects juridiques. Un nombre important consistait à fournir des conseils et un soutien à la conclusion d'accords de licence.

**Pérou** : Depuis le lancement du réseau en 2018, les CATI ont fourni 27 372 services d'appui à l'innovation, dont 5247 en 2022. Environ 70% des CATI fournissent des services d'information de base en matière de brevets et 57% fournissent également des services de propriété intellectuelle à valeur ajoutée.

**République dominicaine** : Les CATI ont mené 59 recherches de brevets, y compris des recherches sur l'état de la technique et de la nouveauté, pour différents projets. Parmi celles-ci, 30 ont été réalisées par le CATI principal situé à l'Office national de la propriété industrielle (ONAPI), et 29 par d'autres CATI du réseau national. Le réseau a également répondu à 257 demandes d'assistance sur la brevetabilité et la rédaction de brevets.

**Sri Lanka** : Les CATI ont répondu à plus de 400 demandes de visiteurs et mené 120 recherches sur l'état de la technique.

## Élargir la portée et la gamme des services d'appui à l'innovation

La demande de services CATI continuant de croître, les CATI ont élargi leur gamme de services pour aider les inventeurs et entrepreneurs locaux à mieux exploiter leur potentiel d'innovation.

**Chine** : Outre les services de recherche et de conseil de base sur la propriété intellectuelle, environ 75% des CATI fournissent des informations sur la propriété intellectuelle aux responsables politiques et aux décideurs locaux pour soutenir le développement économique régional et la planification du développement de l'industrie. En 2022, les CATI ont soutenu plus de 8400 projets où ils ont facilité le transfert de connaissances et de technologies et contribué à combler le fossé entre le monde universitaire et l'industrie.

**Costa Rica** : Le personnel des CATI a reçu une formation sur les options de règlement des différends du centre de médiation et d'arbitrage de l'OMPI afin d'être en mesure de répondre aux demandes dans ce domaine des utilisateurs locaux et de les conseiller sur les options et mécanismes disponibles.

**Égypte** : Vingt-trois institutions hôtes des CATI ont reçu une aide pour la rédaction de leurs politiques de propriété intellectuelle, ce qui contribuera à fournir un cadre plus clair pour les questions de gestion, de propriété et de transfert de technologie de la propriété intellectuelle dans ces institutions.

**Inde** : Les CATI ont été actifs dans l'établissement et l'appui au développement de 36 nouvelles cellules de droits de propriété intellectuelle (DPI), élargissant la portée du réseau de CATI et sa capacité à identifier les inventions susceptibles d'être protégées par un brevet et à fournir des services de propriété intellectuelle, notamment l'aide au dépôt de brevet. Avec l'aide du Conseil de la science et de la technologie du Gujarat, une institution hôte des CATI en Inde, une lycéenne et son professeur ont réussi à déposer et ont obtenu un brevet pour un savon pour les mains à base de plantes.

**Kirghizistan** : En coopération avec Rospatent, Kyrgypatent, le point focal du réseau de CATI, a réussi à fournir à des institutions hôtes des CATI sélectionnées un accès à des bases de données commerciales supplémentaires de la FIPS, en plus de l'accès au système d'information et de brevets eurasiens (EAPATIS) et à d'autres systèmes de recherche sur les brevets et les droits de propriété intellectuelle.

**Pakistan** : Avec l'expansion des nouveaux services des CATI en matière de propriété intellectuelle et de commercialisation des technologies, les CATI ont soutenu la commercialisation de 23 produits, technologies et conceptions au Pakistan en 2022.

**Philippines** : La Division de la gestion de la propriété intellectuelle et du transfert de technologie du Bureau de la documentation, de l'information et du transfert de technologie (DITTB) de l'IPOPHL, l'unité responsable de l'exploitation du réseau de CATI, a élaboré un module de cours sur l'évaluation de la propriété intellectuelle destiné à perfectionner les ITSO (CATI) et à préparer à fournir une évaluation de la propriété intellectuelle dans le cadre de leurs stratégies de service de commercialisation de la propriété intellectuelle. La formation sur l'évaluation de la propriété intellectuelle a également été étendue à d'autres instituts de recherche publics en dehors du réseau de CATI afin d'accroître la sensibilisation et la portée du programme. En 2022, 26 ITSO ont également soutenu avec succès la commercialisation des actifs de propriété intellectuelle. Au total, 49 actifs de propriété intellectuelle ont été commercialisés, et la modalité la plus couramment adoptée pour la commercialisation était l'octroi de licences.

**Sri Lanka** : Les CATI cherchent de plus en plus à renforcer leurs capacités et leurs services dans le domaine du transfert de technologie et de la commercialisation de la propriété intellectuelle. Le réseau de CATI vise également à accroître sa portée en matière de propriété intellectuelle auprès des jeunes innovateurs.

**Ukraine** : Un catalogue de 52 inventions et 105 modèles d'utilité appartenant à des institutions hébergeant des CATI a été élaboré afin de promouvoir leur commercialisation ultérieure.

## Formation et sensibilisation : appuyer les innovateurs locaux

En plus d'étendre leurs services d'appui à l'innovation aux utilisateurs locaux, les CATI ont continué de consacrer d'importantes ressources à des activités d'autodéveloppement et de sensibilisation, ce qui témoigne d'une viabilité et d'un niveau de maturité accrus.

**Afrique du Sud** : Les CATI ont continué de participer à des activités de formation et de sensibilisation à la propriété intellectuelle dans tout le pays. Le Festival de l'innovation, organisé par le CATI de l'Université d'Afrique du Sud (UNISA) en décembre 2022, visant à engager des étudiants, des innovateurs et des experts de l'industrie dans une conversation sur l'innovation, la commercialisation et l'entrepreneuriat en général, en est l'illustration.

**Bhoutan** : Cinq activités de sensibilisation à la propriété intellectuelle ont été menées par les CATI sous la direction du Département des médias, de l'industrie créative et de la propriété intellectuelle, touchant plus de 500 étudiants, chercheurs et entrepreneurs. Des CATI ont été créés à l'Université royale du Bhoutan, au Collège des sciences et technologies et au Collège d'ingénierie Jigme Namgyel, ainsi que dans le Technoparc Thimphu, où ils fournissent des

informations générales sur la législation relative à la propriété intellectuelle et sur la gestion et les stratégies en matière de dépôts de demandes de propriété intellectuelle, ainsi qu'une assistance dans la recherche de brevets et de bases de données scientifiques et techniques.

**Burkina Faso** : Trois ateliers ont été organisés en 2022 sur la protection des droits de propriété intellectuelle et sur l'accès et l'utilisation des bases de données brevets, scientifiques et techniques pour la recherche et le développement. Ces ateliers ont attiré 242 participants.

**Cameroun** : La Direction du développement technologique et de la propriété industrielle du Ministère des mines, de l'industrie et du développement technologique (MINMIDT), point focal du réseau de CATI, a visité 10 CATI du réseau pour les accompagner dans le développement de leurs services et faire connaître les services les CATI parmi les étudiants, les inventeurs et les entrepreneurs locaux.

**Chine** : Les CATI ont organisé plus de 2400 événements de sensibilisation et de formation et ont touché plus de 850 000 personnes, apportant une contribution importante au renforcement de la sensibilisation à la propriété intellectuelle et à l'édification d'une culture de l'innovation en Chine.

**Colombie** : Le réseau de CATI a organisé 444 réunions de sensibilisation à la propriété industrielle, à la technologie et à l'information sur les brevets, qui ont touché plus de 12 000 participants. Il a également organisé 161 événements visant à promouvoir les services de CATI, avec plus de 5500 participants dans le pays. Le personnel des CATI a également reçu une formation supplémentaire sur les marques et les dessins et modèles industriels pour répondre aux demandes dans ces domaines de la propriété intellectuelle.

**Comores** : L'Université des Comores a organisé un atelier de trois jours sur l'utilisation des ressources de Research4Life pour la recherche, auquel ont participé plus de 200 étudiants en sciences. Elle a également participé à un séminaire organisé par Droits de propriété intellectuelle et innovation en Afrique (AfrIPI) pour le développement de plateformes d'innovation universités-entreprises au sein des États membres de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI).

**Costa Rica** : Le point focal national des CATI, le Registre de la propriété intellectuelle, a organisé 52 événements de formation en ligne. Parmi ces événements, 14 portaient sur les brevets, 14 sur le droit d'auteur et 15 sur les marques. Les quatre autres CATI du réseau national ont organisé 44 événements de formation supplémentaires. Pour favoriser un accès plus large à l'information et aux connaissances en matière de propriété intellectuelle, en particulier pour les inventeurs et les entrepreneurs vivant dans des régions éloignées, le réseau de CATI augmentera le volume de contenu numérique pouvant être diffusé à faible coût ou gratuitement. Le personnel des CATI a également reçu 17 sessions de formation sur divers sujets liés à la propriété intellectuelle, notamment la gestion de la propriété intellectuelle, les licences de propriété intellectuelle, l'arbitrage et la médiation, les brevets et les marques.

**Côte d'Ivoire** : L'Office ivoirien de la propriété intellectuelle (OIPI), point focal du réseau de CATI, a développé une structure opérationnelle tridimensionnelle pour accroître la sensibilisation à la propriété intellectuelle dans les écoles et les établissements d'enseignement supérieur, composés d'un centre d'accès aux bases de données technologiques, d'un centre de sensibilisation et de formation à la propriété intellectuelle et d'un centre de transfert de technologie. En 2022, des formations ont été dispensées à 216 enseignants et professionnels de l'éducation et 180 étudiants et chercheurs.

**Cuba** : Dix-huit membres du personnel des CATI ont suivi avec succès des cours avancés d'enseignement à distance proposés par l'Académie de l'OMPI sur les marques, les brevets, la rédaction de brevets, la recherche d'informations sur les brevets, la gestion de la propriété intellectuelle, les technologies médicales et l'innovation, malgré les problèmes de connectivité rencontrés par certains CATI dans des régions en dehors de la capitale.

**Égypte** : Pour résoudre les problèmes de rotation du personnel, un programme de mentorat a été créé afin que le personnel expérimenté des CATI puisse soutenir le personnel nouveau ou moins expérimenté des CATI, avec une formation et un soutien de l'Office égyptien des brevets.

**Éthiopie** : Les institutions hôtes des CATI ont reçu une formation sur la propriété intellectuelle, la rédaction de brevets, le transfert de technologie et la commercialisation de la propriété intellectuelle, ce qui a permis une meilleure compréhension de la propriété intellectuelle dans ces institutions. L'Autorité éthiopienne de la propriété intellectuelle (EIPA), point focal du réseau des CATI, prévoit d'encourager d'autres institutions à rejoindre le réseau afin d'accroître les collaborations et la sensibilisation à la propriété intellectuelle dans les institutions de recherche universitaires et publiques du pays.

**Fédération de Russie** : Le neuvième congrès des CATI, intitulé "Intégration des ressources des CATI pour le développement technologique des régions", s'est tenu à Saransk. Le congrès s'est concentré sur la manière de renforcer le rôle des CATI dans la construction de systèmes de gestion de la propriété intellectuelle au sein de leurs institutions et comment renforcer la coopération régionale entre les CATI, les centres de transfert de technologie et les centres scientifiques et éducatifs de la Fédération de Russie. Le congrès a pu compter sur 196 participants. Neuf ateliers ont été organisés pour les CATI en 2022, regroupant 2094 participants au total. La plateforme eTISC est également un outil important pour le réseau de CATI de la Fédération de Russie et soutient la mise en réseau et la communication. La plateforme est principalement utilisée par les CATI pour la coopération et l'échange d'informations, l'accès aux systèmes de recherche de droits de propriété intellectuelle de l'Institut fédéral de la propriété industrielle (FIPS), de Rospatent et de la Bibliothèque technique et de brevets panrusse, la coordination des activités et l'établissement de rapports.

**Gabon** : Le personnel des CATI du réseau de CATI nouvellement créé (2021) a commencé une formation sur la propriété intellectuelle par le biais des cours généraux d'enseignement à distance de l'Académie de l'OMPI, avec l'intention de passer à des cours plus avancés sur les brevets et la recherche d'informations en matière de brevets en 2023.

**Guinée** : Un atelier hybride a été organisé pour appuyer le développement des connaissances et des compétences du personnel du CATI en mai 2022, en mettant l'accent sur la manière de mener une recherche d'informations sur les brevets ainsi que sur la littérature non-brevet disponible via le programme Research4Life, et sur la manière de mener une recherche sur des marques à l'aide des bases de données mondiales de l'OMPI.

**Honduras** : Le point focal des CATI de la Direction générale de la propriété intellectuelle (DIGEPIH) a organisé deux sessions de formation sur la recherche de brevets et sur les marques et le droit d'auteur pour un total de 33 membres du personnel des CATI de deux institutions hôtes, et a effectué des visites dans de nombreux autres CATI du réseau afin de recenser leurs besoins et d'établir des plans d'action pour l'année à venir. Des ateliers sur les brevets ont également été organisés dans le cadre d'un événement hybride pour célébrer la Journée mondiale de la propriété intellectuelle le 26 avril, qui a enregistré 127 participants.

**Inde** : Les CATI ont mené plus de 300 programmes de sensibilisation aux droits de propriété intellectuelle, y compris des séminaires, des ateliers et des webinaires sur des sujets tels que la recherche de brevets et la protection des brevets, un webinaire ayant réuni plus de 1000 participants.

**Jordanie** : Le réseau de CATI a soutenu l'organisation d'un concours de dessins ou modèles industriels pour les jeunes innovateurs de 10 à 17 ans à l'occasion de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle 2022, dont le thème était "La propriété intellectuelle et les jeunes : innover pour un avenir meilleur.

**Kazakhstan** : Plus de 50 représentants de institutions hôtes des CATI récentes et potentielles se sont réunis le 29 novembre 2022 lors du premier événement à grande échelle au Kazakhstan depuis sa création pour discuter du développement du réseau national de CATI.

**Madagascar** : Le réseau de CATI a participé à la Journée de la science et de la technologie annuelle, organisée par le Centre de documentation et d'information scientifique et technique (CIDST), point focal du réseau de CATI. En 2022, l'événement a réuni 20 inventeurs, scientifiques et chercheurs pendant plus de 48 heures pour collaborer sur des projets innovants visant à répondre aux objectifs de développement durable, suivi d'une série d'ateliers offerts par le CIDST pour soutenir davantage les participants dans le développement de leurs projets. Les



ateliers comprenaient une formation sur la gestion de projet, les modèles commerciaux, le marketing et la gestion des droits de propriété intellectuelle. Le personnel des CATI a également continué à consacrer du temps au développement de ses connaissances et de ses compétences en participant à des cours d'enseignement à distance, à des webinaires et à des sessions "Demandez à l'expert" proposés par l'OMPI.

**Mongolie** : En 2022, les CATI ont organisé 20 événements de formation en coopération avec l'Office de la propriété intellectuelle de Mongolie. Les CATI de l'Université nationale de Mongolie (NUM) et de l'Université des affaires intérieures ont également activement promu la sensibilisation à la propriété intellectuelle et au transfert de technologie par le biais d'événements et de concours, notamment l'événement NUM Startup 2.0 et le concours "Innovation 2022".

**Nigéria** : Le Registre des brevets et des dessins et modèles, point focal du réseau de CATI, a établi un programme annuel dans le cadre du projet de CATI pour sensibiliser les jeunes à la propriété intellectuelle. Il a également coordonné un atelier pour soutenir le développement ultérieur du réseau, auquel ont assisté 50 participants.

**Ouzbékistan** : En 2022, 55 événements de formation ont été organisés, sur site et en ligne, pour développer davantage les connaissances et les compétences du personnel des CATI. En novembre, la première conférence nationale a réuni le personnel des CATI de 30 institutions hôtes des CATI afin de réfléchir aux résultats du réseau depuis sa création en 2017 et envisager ses développements futurs.

**Pakistan** : L'IPO Pakistan, point focal du réseau national des CATI, a organisé 28 sessions de renforcement des capacités sur divers aspects des droits de propriété intellectuelle, y compris l'information en matière de brevets, avec différents CATI à travers le pays.

**Pérou** : Afin de renforcer les capacités des CATI à fournir des services supplémentaires d'appui à l'innovation à valeur ajoutée tels que le soutien au transfert de technologie, la gestion de la propriété intellectuelle et la commercialisation de la propriété intellectuelle, le cours avancé d'apprentissage à distance de l'Académie de l'OMPI sur la gestion de la propriété intellectuelle (DL-450) a été ajouté à la liste des cours obligatoires dans le cadre de la formation du personnel des CATI (qui comprend des cours avancés sur les brevets, la recherche d'informations sur les brevets et la rédaction de brevets).

**Philippines** : L'IPOPHL, point focal du réseau national de CATI, a continué d'organiser des ateliers sur l'élaboration de programmes de propriété intellectuelle, aidant davantage d'universités à intégrer la propriété intellectuelle dans leurs programmes universitaires. Par conséquent, un plus grand nombre de CATI proposent désormais la propriété intellectuelle sous forme de matière en trois unités ou de cours complet. En 2022, 33 CATI avaient intégré la propriété intellectuelle dans leurs programmes, soit une augmentation de 57,14% par rapport aux 21 ITSO en 2021. Reconnaisant l'importance d'une politique de propriété intellectuelle pour orienter les activités de création, de protection et de commercialisation des universités, l'IPOPHL a également dispensé une formation aux membres du réseau de CATI sur les politiques de propriété intellectuelle, en s'appuyant sur la boîte à outils de l'OMPI sur les politiques de propriété intellectuelle.

**République dominicaine** : L'Académie nationale de la propriété intellectuelle (ANPI) et le point focal national des CATI de l'ONAPI ont organisé 205 séminaires et ateliers (81 sur la propriété industrielle en général, 82 sur les marques, 36 sur les brevets et 6 sur les dessins et modèles industriels). Les événements ont attiré 6217 participants des secteurs public et privé, avec une forte proportion de femmes (plus de 56%). Lors de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle 2022, qui célébrait la propriété intellectuelle et la jeunesse, un événement a été organisé pour promouvoir la gestion de l'innovation dans les universités, avec des représentants de 14 établissements d'enseignement supérieur. Afin de sensibiliser les jeunes à la propriété intellectuelle, l'ONAPI et l'ANPI ont également organisé un certain nombre d'ateliers pour les élèves des écoles et les jeunes entrepreneurs.

**Sri Lanka** : Le réseau de CATI a organisé 64 événements de sensibilisation à la propriété intellectuelle et 27 activités sur l'innovation et la commercialisation de la propriété intellectuelle.

**Tchad** : Le réseau de CATI nouvellement créé (2021) s'est réuni en février 2022 pour examiner l'évolution du réseau. La réunion a abouti à la mise en place d'un mécanisme visant à encourager la collaboration entre les universités et les centres de recherche dans la mise en œuvre du projet de CATI.

**Ukraine** : Le personnel des CATI a participé à une série de formations dans le cadre du projet des établissements nationaux de formation à la propriété intellectuelle de l'OMPI, qui vise à doter les formateurs locaux des compétences pédagogiques et techniques nécessaires pour dispenser une formation à la propriété intellectuelle par l'intermédiaire de l'établissement national de formation à la propriété intellectuelle, point focal du réseau de CATI. Le personnel des CATI a également participé à des formations en ligne dans le domaine de la protection et de l'application de la propriété intellectuelle et à une conférence internationale organisée en coopération avec l'Office polonais des brevets.

## Les CATI, catalyseurs des dépôts de demandes de brevet et des autres demandes de droits de propriété intellectuelle

De nombreux réseaux de CATI ont enregistré une croissance régulière des demandes de brevet déposées avec leur appui, grâce au nombre croissant et à la qualité renforcée des services proposés aux chercheurs et aux innovateurs locaux.

**Algérie** : Grâce à l'accompagnement des chercheurs et inventeurs des CATI en 2022, dont 45 journées de sensibilisation et 13 formations spécialisées pour plus de 6000 chercheurs et porteurs de projets, le nombre de demandes de brevet déposées par les résidents a doublé. Environ 63% du total des demandes ont été déposés avec le soutien des CATI.

**Colombie** : Grâce au soutien et aux conseils fournis par les CATI aux innovateurs et entrepreneurs locaux, 3249 dépôts de protection de propriété intellectuelle ont été rapportés en 2022, dont 207 demandes de brevet, 266 enregistrements de dessins et modèles industriels et 2776 enregistrements de marques.

**Cuba** : Les services d'appui à l'innovation fournis par le réseau de CATI ont contribué à l'enregistrement de deux dessins et modèles industriels, de cinq marques et de cinq demandes de brevet par l'intermédiaire des CATI de Camagüey et de Santiago de Cuba.

**Inde** : Les institutions hôtes des CATI ont déposé 134 demandes de brevet et 136 autres demandes de propriété intellectuelle tout en parvenant à octroyer des licences ou à commercialiser 53 brevets pour des technologies allant de la réalité augmentée aux matériaux de construction en passant par les traitements du psoriasis.

**Kirghizistan** : Les CATI ont appuyé le dépôt de 17 brevets et modèles d'utilité, et cinq demandes de logiciels, de protection du droit d'auteur et de marques.

**Mali** : La mise en place du réseau de CATI a permis d'améliorer considérablement la qualité de la recherche scientifique, grâce à une meilleure compréhension de la recherche et de l'utilisation des informations contenues dans les bases de données de brevets et à l'accès aux revues académiques et professionnelles évaluées par les pairs et aux livres disponibles dans le cadre du programme Research4Life.

**Ouganda** : En 2022, 45% des demandes de modèle d'utilité et 18% des demandes de brevet ont été déposées avec le soutien des CATI du réseau national.

**Ouzbékistan** : Les CATI ont fourni des conseils sur le dépôt de 407 demandes de brevet.

**Pakistan** : Sur 376 demandes de brevet déposées par des inventeurs autochtones au Pakistan, 167 ont été déposées avec l'appui des CATI.

**Philippines** : L'année 2022 a vu une augmentation globale des dépôts de demandes de droits de propriété intellectuelle des CATI par rapport à 2021 pour : les brevets (+8,1%); les modèles d'utilité (+1,6%); les dessins et modèles industriels (+89,6%); les marques (+29%) et le droit

d'auteur (+181,7%). Avec un nombre total cumulé de dépôts de demandes de droits de propriété intellectuelle de 1854 générés par les CATI en 2022, un nombre qui a dépassé son record absolu pré-pandémique établi en 2019 (de 1624 dépôts de demandes de droits de propriété intellectuelle), il semble que les CATI ont rebondi de manière remarquable après la pandémie.

**Sri Lanka** : Au total, 40 demandes de brevet ont été déposées avec le soutien des CATI et 20 brevets ont été délivrés.

## Des initiatives régionales pour accroître l'incidence et la portée au niveau international

La coopération régionale a été essentielle pour renforcer les réseaux nationaux de CATI et accroître leur incidence et leur portée. Les initiatives visant à favoriser les échanges de données d'expérience et les pratiques recommandées en vue d'améliorer l'efficacité des réseaux de CATI et de les aider à fournir des services plus ciblés se sont multipliées dans le monde entier.

**Des réseaux régionaux ont été créés en Afrique, en Asie et dans le Pacifique, ainsi qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes**, qui ont fourni des contributions importantes à un système de certification du personnel des CATI lancé en 2022, garantissant que le système de certification est adapté à la situation et aux besoins des CATI dans le monde.

Dans la région de l'Amérique centrale, les États membres du Secrétariat d'intégration économique centraméricaine (SIECA) se sont réunis au Guatemala en octobre 2022 afin d'examiner les questions liées à la propriété intellectuelle dans la région. Ils ont souligné l'importance de donner la priorité à la relance des réseaux de CATI dans les États membres du SIECA qui ont un réseau national (tous les membres sauf le Belize) pour soutenir le développement ultérieur du réseau régional de CATI dans **CATI CARD**.

Des échanges ont également eu lieu entre les réseaux de CATI dans des régions spécifiques, des réseaux plus avancés soutenant le développement de nouveaux réseaux de CATI, notamment par un échange d'expériences et de formation. Au **Kazakhstan**, le point focal national des CATI du Kirghizistan et le coordinateur du CATI hébergé à l'Université technologique d'Osh, au **Kirghizistan**, ont partagé leurs expériences et les enseignements tirés avec le nouveau réseau kazakh sur le développement et la gestion des réseaux nationaux de CATI et des CATI.

Au **Viet Nam**, la Division des services commerciaux et du développement de la propriété intellectuelle au sein de la DITTB de l'IPOPHL, point focal du réseau national de CATI des **Philippines**, qui possède une expertise dans la recherche de brevets et l'analyse des brevets, a organisé une formation à la recherche de brevets pour les membres du réseau de CATI du Viet Nam, conformément à l'objectif du réseau régional de CATI de l'ASEAN d'accroître la collaboration régionale et les efforts pour soutenir et encadrer le personnel des CATI.

# Ressources de l'OMPI visant à soutenir les CATI et les BTT

À mesure que les réseaux de CATI et de BTT se développent et fournissent davantage de services aux innovateurs locaux, l'OMPI continue de les soutenir avec des connaissances et des ressources d'apprentissage ainsi que des ressources de gestion efficaces.

L'OMPI a mis au point une série d'initiatives et de ressources pour renforcer les CATI et les structures de transfert de technologie. Il s'agit notamment de partenariats public-privé pour faciliter l'accès à l'information technologique et du centre de connaissances numériques ouvert WIPO INSPIRE, qui offre aux chercheurs et aux innovateurs un accès à une combinaison unique d'informations et de connaissances dans le domaine de la propriété intellectuelle et de l'innovation, en particulier sur les bases de données de brevets, les registres de brevets, l'analyse des brevets, le transfert de technologie et les politiques institutionnelles en matière de propriété intellectuelle.

Pour la première fois, l'OMPI a créé une [page Web sur la propriété intellectuelle et le transfert de technologie](#), qui offre un point de référence unique en matière d'informations et de connaissances sur le transfert de technologie et les politiques institutionnelles de propriété intellectuelle pour soutenir le cycle de vie de la technologie, de la conception à la diffusion sur le marché et à la commercialisation. Elle donne également accès à la [base de données de l'OMPI sur les politiques dans le domaine de la propriété intellectuelle](#) avec des liens vers la propriété intellectuelle existante et les politiques connexes (telles que les politiques sur le conseil, le droit d'auteur, les conflits d'intérêts, les logiciels, le libre accès et les dérivés) des universités et des instituts de recherche du monde entier.

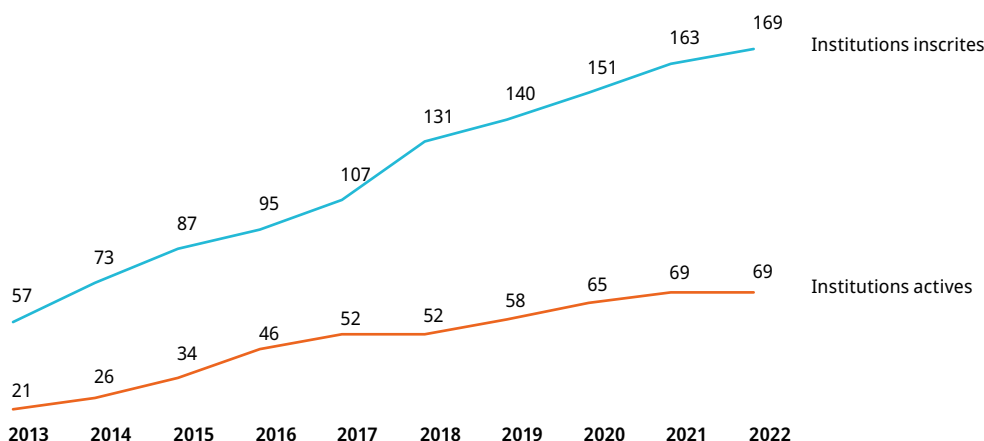
Pour aider le réseau mondial croissant de CATI à gérer plus efficacement les réseaux nationaux de CATI, et en particulier pour aider les coordonnateurs de CATI à gérer leurs projets nationaux, à coordonner et à rendre compte des activités, la Plateforme de gestion des projets et des performances des CATI a été développée et pilotée à partir de 2022. Une fois déployée, la Plateforme de gestion des projets et des performances des CATI permettra également à l'OMPI de suivre les projets des CATI dans le monde entier afin d'évaluer et de répondre efficacement aux besoins d'assistance et de renforcement des capacités du réseau de CATI.

En parallèle, un outil d'évaluation des institutions hôtes des CATI a été développé pour aider les coordinateurs des CATI à identifier les principaux points forts et besoins des institutions de leur réseau et à garantir que le personnel des CATI reçoit la formation dont il a besoin. Les essais de l'outil ont commencé dans un certain nombre de réseaux de CATI et son déploiement se poursuivra en 2023.

### Accès à l'information spécialisée en matière de brevets (ASPI)

Le programme [ASPI](#) permet aux institutions des pays en développement d'obtenir un accès gratuit ou à faible coût aux services commerciaux de bases de données sur les brevets qui offrent des outils et des services avancés pour la récupération et l'analyse des données sur les brevets. Il est rendu possible grâce à un partenariat public-privé unique, avec neuf des principaux fournisseurs de bases de données sur les brevets.

Figure 5. Nombre d'institutions enregistrées et actives dans le programme ASPI

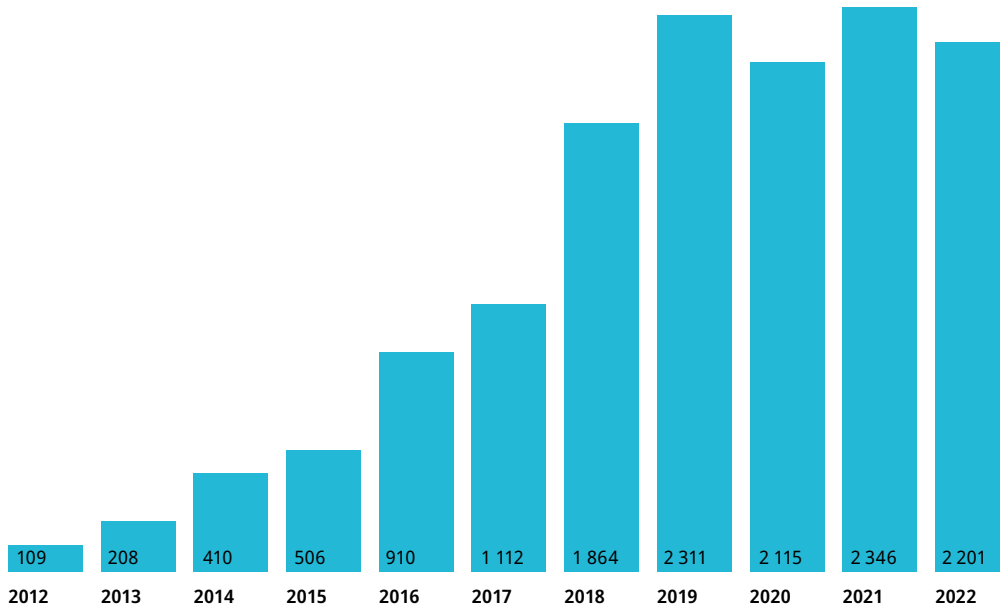


Source : Base de données ASPI

### Accès à la recherche pour le développement et l'innovation (ARDI)

Grâce à un partenariat avec le secteur de l'édition, le programme [ARDI](#) s'efforce de combler le déficit de connaissances en augmentant la disponibilité des informations scientifiques et techniques pour les institutions éligibles dans les pays en développement et en leur fournissant un accès gratuit ou à faible coût à des contenus universitaires et professionnels évalués par des pairs, y compris des revues, des livres et d'autres ressources d'information dans divers domaines de la science et de la technologie. En 2022, le programme ARDI a fourni un accès gratuit ou à faible coût à plus de 60 000 ressources.

Le programme fait également partie de [Research4Life](#), un partenariat de plusieurs organismes des Nations Unies, entreprises du secteur privé, organisations non gouvernementales et établissements universitaires. Research4Life offre aux chercheurs de 125 pays en développement et PMA un accès gratuit ou à faible coût à près de 203 000 revues, livres et autres ressources d'information dans les domaines de la santé, de l'alimentation et de l'agriculture, de l'environnement, des sciences appliquées, du droit et des sciences sociales. Plus de 11 000 établissements étaient enregistrés en 2022.

**Figure 6. Nombre de connexions au programme ARDI**

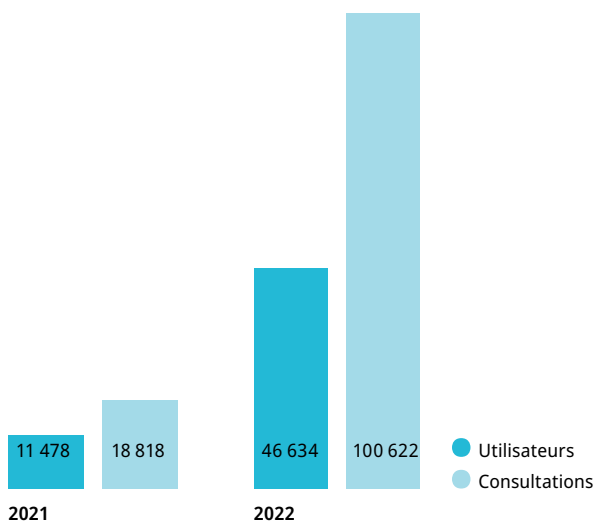
Source : Research4Life

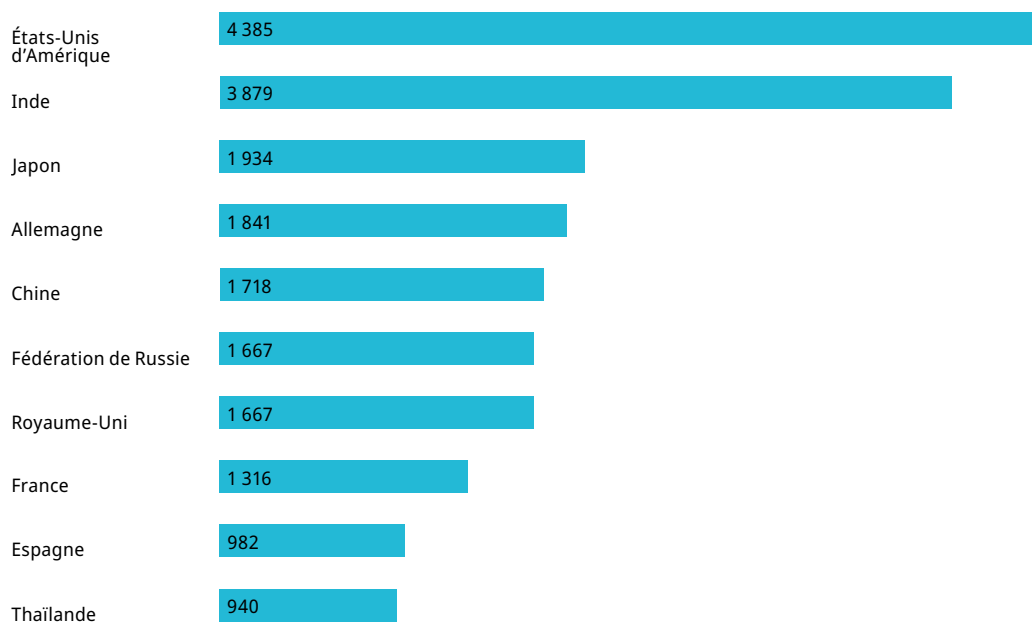
### WIPO INSPIRE

WIPO INSPIRE est une plateforme mondiale de connaissances pour aider les innovateurs, les entrepreneurs, les professionnels des brevets, les CATI et les BTT dans leurs activités d'appui à l'innovation.

Il s'agit d'une plateforme unique qui fournit un mélange unique d'informations et de connaissances sur les bases de données de brevets, les registres de brevets, l'analyse des brevets, le transfert de technologie et les politiques institutionnelles en matière de propriété intellectuelle, combinant des données de référence et des avis d'experts sur les ressources, les outils et les recommandations en matière de bonnes pratiques. La plateforme est désormais réactive, ce qui lui permet d'être lu sur une gamme d'appareils.

WIPO INSPIRE a été consultée par plus de 46 000 utilisateurs en 2022, contre 11 478 utilisateurs en 2021, ce qui représente une augmentation de 300% de l'utilisation.

**Figure 7. Utilisation de WIPO INSPIRE**

**Figure 8. Top 10 des pays avec le plus grand nombre de visiteurs de WIPO INSPIRE en 2022**

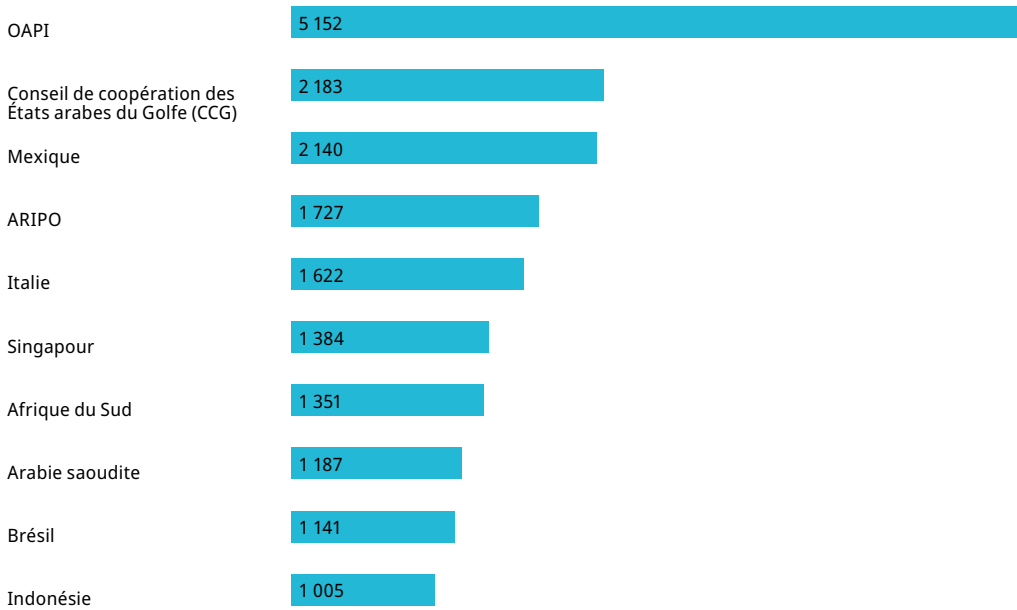
### Portail de rapports sur les bases de données de brevets

Le portail de rapports sur les bases de données de brevets de WIPO INSPIRE donne accès aux rapports sur les bases de données de brevets nationales et commerciales et leurs caractéristiques. Les innovateurs, les chercheurs et les professionnels des brevets peuvent trouver des informations claires, précises et impartiales sur les bases de données de brevets et déterminer quelle base de données répond le mieux à leurs besoins. En 2022, 41 rapports détaillés ont été établis sur le contenu et les caractéristiques d'un large éventail de bases de données de brevets. Ces rapports ont été consultés par 7640 utilisateurs.

### Portail d'accès aux registres de brevets

Le portail d'accès aux registres de brevets de WIPO INSPIRE est un répertoire interactif des gazettes et des registres de brevets en ligne, qui guide les utilisateurs vers les sources pertinentes d'information sur la situation juridique lors de la recherche concernant la validité d'un brevet. En tant que passerelle vers des informations relatives au statut juridique de plus de 200 ressorts juridiques et vers des collections d'informations sur les brevets, le portail d'accès aux registres de brevets contient une carte et un tableau consultables ainsi que des fichiers détaillés sur les ressorts juridiques, englobant des informations utiles sur le statut juridique et des conseils de recherche. En 2022, le portail a été consulté par plus de 27 600 utilisateurs et les fichiers détaillés sur les ressorts juridiques ont été téléchargés plus de 66 000 fois.

**Figure 9. Top 10 des téléchargements de fichiers sur les ressorts juridiques à partir du portail d'accès aux registres de brevets**



### Analyse des brevets

WIPO INSPIRE offre également un point de référence pour l'accès aux ressources d'analyse des brevets, en particulier les rapports panoramiques sur les brevets et les rapports sur les tendances technologiques de l'OMPI, qui suivent le développement des technologies grâce à l'analyse des données sur les activités d'innovation qui contribuent à éclairer les discussions politiques, la planification de la recherche stratégique et le transfert de technologie. Grâce à la plateforme, les utilisateurs ont accès à 18 rapports panoramiques sur les brevets préparés par l'OMPI et 265 rapports panoramiques sur les brevets préparés par d'autres organisations, ainsi que les rapports sur les tendances technologiques de l'OMPI sur l'intelligence artificielle (IA) et les technologies d'assistance, qui ont été téléchargés plus de 146 000 fois entre 2019 et fin décembre 2022.

### Transfert de technologie et politiques institutionnelles en matière de propriété intellectuelle

Des activités et des ressources spécifiques sur le transfert de technologie et les politiques institutionnelles en matière de propriété intellectuelle sont accessibles via WIPO INSPIRE sur une [page Web sur la propriété intellectuelle et le transfert de technologie](#).

### Plateforme de partage de connaissances eTISC

Grâce à WIPO INSPIRE, les utilisateurs peuvent accéder à eTISC, une plateforme virtuelle de partage des connaissances qui offre un espace dédié à la communauté des CATI ainsi qu'aux professionnels de la propriété intellectuelle pour interagir et partager des connaissances et des idées.

Les principales fonctionnalités de la plateforme incluent :

- des sessions "Demandez à l'expert" pour interagir avec des experts dans des domaines tels que l'information en matière de brevets et le transfert de technologie;
- des discussions de groupe et des forums pour partager les connaissances et les expériences; et
- des actualités et des événements pour aider les utilisateurs à rester à jour avec les dernières informations sur la propriété intellectuelle.

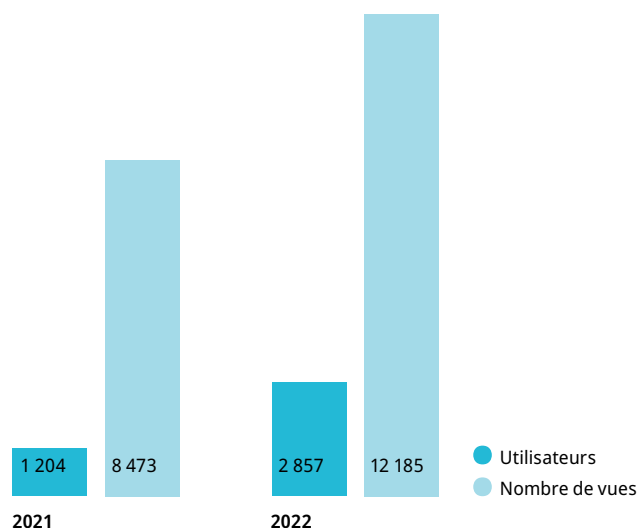
En 2022, une série thématique de sessions "Demandez à l'expert" a été organisée sur la gestion de la propriété intellectuelle, les licences de propriété intellectuelle, l'évaluation de la propriété



intellectuelle et le transfert de technologie dans le contexte de l'expansion croissante des services de CATI dans ces domaines de travail. Les utilisateurs d'eTISC ont également reçu des informations régulières sur un large éventail de questions de propriété intellectuelle pertinentes pour les CATI, ainsi que sur les innovateurs et les professionnels de la propriété intellectuelle.

En 2022, quelque 2857 utilisateurs ont consulté eTISC, contre 1204 utilisateurs en 2021 (soit une augmentation de 137%).

**Figure 10. Utilisation de la plateforme eTISC**



## Formation visant à approfondir les connaissances et les compétences

Afin d'accroître les capacités, les connaissances et les compétences au sein des CATI et des structures de transfert de technologie, l'OMPI propose des formations par le biais d'ateliers sur site et en ligne, de cours d'enseignement à distance de l'Académie de l'OMPI et de ressources d'apprentissage spécialisées sur les recherches en brevets, y compris les recherches sur l'état de la technique, la nouveauté et la liberté d'exploitation, l'analyse des brevets et le transfert de technologie.

Dans le domaine de la gestion et de la commercialisation de la propriété intellectuelle, les programmes de formation se concentrent sur le développement du capital humain concernant les piliers de l'écosystème de l'innovation, tels que les politiques institutionnelles en matière de propriété intellectuelle, l'établissement et la gestion des structures de transfert de technologie, et le renforcement des capacités dans le domaine de la commercialisation de la propriété intellectuelle, de l'octroi de licences de propriété intellectuelle et de l'évaluation de la propriété intellectuelle.

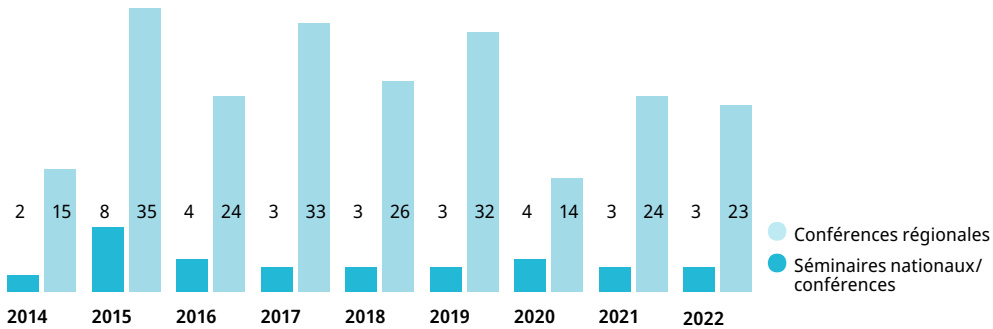
En 2022, les activités de formation et de renforcement des capacités ont été dispensées principalement par voie numérique, et de nouveaux modes de prestation ont continué à être explorés avec des réunions hybrides et la ludification de la formation. Un "jeu sérieux" sur l'analyse des brevets qui peut être joué en personne ou dans un environnement de jeu de société numérique devrait être piloté en 2023. Un cours sur l'introduction à l'analyse des brevets a été élaboré et devrait être proposé sous forme de cours à distance via la plateforme de l'Académie de l'OMPI en 2023.

### Formation nationale et régionale pour les CATI

Pour aider les CATI à développer les compétences techniques nécessaires pour fournir des services d'appui à l'innovation de haute qualité aux innovateurs locaux, 23 ateliers ont été organisés pour les réseaux nationaux de CATI en 2022, et trois réunions régionales ont été

organisées pour les États membres de l'ARIPO et de l'ASEAN et pour les réseaux de CATI de la région arabe.

**Figure 11. Nombre de conférences nationales et régionales organisées pour les CATI**



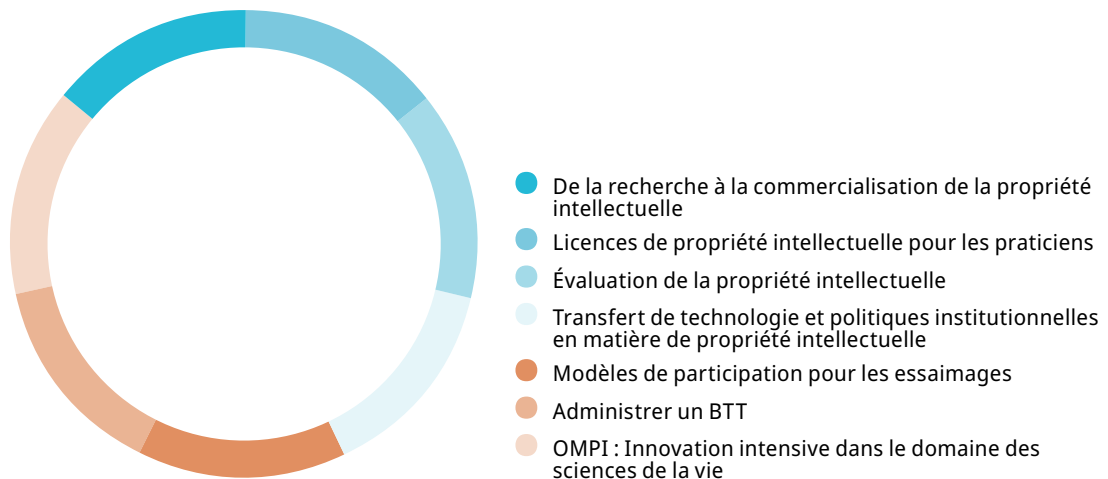
Source : Département de la propriété intellectuelle au service des innovateurs de l'OMPI, 2022

Afin d'accroître la normalisation des opérations des CATI, d'améliorer la qualité des services dans l'ensemble des CATI et d'améliorer les parcours de développement de carrière du personnel des CATI, un programme de certification du personnel des CATI de l'OMPI, qui vise à établir une certification professionnelle basée sur le programme d'études pour le personnel des CATI, a été lancé en 2022. Les réseaux de CATI du monde entier ont été invités à soumettre des manifestations d'intérêt formelles pour participer à la session pilote, qui débutera en 2023.

#### **Formation sur le transfert de technologie et la commercialisation de la propriété intellectuelle**

En 2022, 16 sessions de formation ont été organisées spécifiquement pour les structures de transfert de technologie dans le but d'améliorer les connaissances des chercheurs, du personnel du BTT et des gestionnaires dans différents aspects du transfert de technologie et de la commercialisation de la propriété intellectuelle, attirant plus de 400 participants dans le monde. Des sessions de formation pratiques ont été organisées sur l'application pratique des méthodes d'évaluation de la propriété intellectuelle dans différents contextes (licence, valorisation des actions, contentieux) et pour des secteurs spécifiques (biotechnologie et pharmacie, agro-industrie) afin de renforcer la capacité des acteurs de l'innovation à reconnaître les risques et les opportunités dans les négociations de transfert de technologie et de pouvoir valoriser leurs actifs immatériels.

**Figure 12. Thèmes de formation pour les structures de transfert de technologie**



Pour aider les BTT à élaborer et à négocier des ententes de transfert de technologie, une formation a également été proposée sur la base du *Manuel de licence de technologie réussie* dans les pays en développement (Algérie) et l'utilisation des modèles d'accords de transfert de technologie de l'OMPI accompagnés de lignes directrices pour la personnalisation axées sur les questions difficiles pour les BTT (par exemple, comment mettre en place des garanties ou vérifier les revenus des sous licences). Des services consultatifs spécifiques sur la législation, les politiques et les stratégies de transfert de technologie ont également été fournis, comme pour l'Éthiopie, le Nigéria et le Panama en 2022.

Le projet sur le renforcement de la capacité de commercialisation de la propriété intellectuelle des technoparcs dans la région des États membres de l'OEAB est un programme régional personnalisé répondant aux défis de la gestion des droits de propriété intellectuelle et au besoin d'une collaboration professionnelle en matière de propriété intellectuelle entre les acteurs de l'innovation. Le projet a été lancé en 2022, lorsque les partenaires du projet (OMPI, OEAB, offices régionaux de propriété intellectuelle et institutions bénéficiaires) se sont mis d'accord sur le concept du projet, le contenu des modules et la feuille de route des activités prévues pour la mise en œuvre du projet sur une période de deux ans à compter de mars 2023.

Le projet national sur le renforcement de la capacité de commercialisation de la propriété intellectuelle des BTT et des CATI en Égypte a démarré avec le premier programme de renforcement des capacités du 27 au 29 septembre 2022, où les bénéficiaires (établissements universitaires et entreprises des secteurs public et privé) ont reçu des explications sur les fondamentaux du transfert de technologie et les particularités des procédures et pratiques de transfert de technologie en Égypte. Le programme comprenait également une session sur les politiques institutionnelles en matière de propriété intellectuelle qui a permis de créer de nouvelles politiques institutionnelles en matière de propriété intellectuelle et d'examiner et d'améliorer les politiques de propriété intellectuelle des bénéficiaires qui en avaient déjà une. Une série de formations sur la propriété intellectuelle en personne ainsi qu'une réunion avec la direction des institutions bénéficiaires sont envisagées en 2023 dans la continuité de ce projet.

Dans la région arabe, une réunion régionale arabe virtuelle sur la propriété intellectuelle, les incubateurs d'innovation et les technoparcs a également été organisée en coopération avec la LEA les 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 2022, avec la participation de représentants de la LEA, d'incubateurs et de technoparcs de la région. La réunion a été l'occasion de partager les meilleures pratiques en matière de développement et de gestion d'incubateurs d'innovation et de technoparcs dans la région et ailleurs (Parc scientifique et technologique de Belgrade, Serbie) afin de créer des liens commerciaux et des opportunités de réseautage.

### **Formation sur les politiques institutionnelles en matière de propriété intellectuelle**

Depuis plus de 10 ans, l'OMPI apporte un soutien spécifique aux universités et aux instituts de recherche pour les aider à créer des politiques institutionnelles pour une gestion efficace de la propriété intellectuelle et du transfert de technologie. L'initiative Politiques de propriété intellectuelle pour les universités et les instituts de recherche comporte trois volets principaux, comme suit.

**L'Instrument de l'OMPI relatif aux politiques de propriété intellectuelle** a été créé pour servir de point de départ aux universités afin de les aider à traiter des questions telles que la propriété de la propriété intellectuelle et les droits d'utilisation, la divulgation de la propriété intellectuelle, la gestion de la propriété intellectuelle, la commercialisation de la propriété intellectuelle, les incitations pour les chercheurs, l'enregistrement et la comptabilité, et les conflits d'intérêts. L'instrument comprend un Aide-mémoire à l'intention des rédacteurs de politiques de propriété intellectuelle, un Modèle de politique de propriété intellectuelle de l'OMPI à l'intention des établissements universitaires et des instituts de recherche et les Lignes directrices pour l'adaptation de ce modèle. En 2022, un projet de Modèle de politique pour l'utilisation des œuvres protégées par le droit d'auteur dans les universités et les instituts de recherche publics a été élaboré pour compléter l'instrument. Le modèle devrait être disponible en 2023.

**Des versions nationales personnalisées de l'Instrument de l'OMPI relatif aux politiques de propriété intellectuelle** ont vu le jour dans 11 pays, et des versions supplémentaires sont en cours d'élaboration. Les versions nationales intègrent les législations, réglementations

et pratiques locales et facilitent l'adoption de politiques de propriété intellectuelle au niveau institutionnel et leur harmonisation pour une collaboration universitaire et industrielle coordonnée. Elles peuvent être téléchargées à partir de la base de données des politiques de propriété intellectuelle de l'OMPI. En 2022, l'OMPI a appuyé la création de versions nationales pour l'Algérie, la Jordanie et le Panama, ainsi que pour El Salvador, où le projet est en cours.

**L'OMPI fournit également un encadrement et une assistance technique dans le cadre de projets à des universités/institutions individuelles** afin de les aider à formuler des politiques de propriété intellectuelle efficaces, adaptées au contexte, aux besoins et à la mission de l'établissement. Depuis sa création, l'initiative Politiques de propriété intellectuelle pour les universités et les instituts de recherche a aidé plus de 600 établissements à formuler des politiques. En 2022, 11 établissements au Bélarus, 22 en Égypte, 11 en Jordanie, quatre à Sri Lanka et quatre au Viet Nam ont reçu une assistance.



**Afrique du Sud** : “Les ressources de l'OMPI sur l'élaboration des politiques de propriété intellectuelle sont excellentes. Je m'en suis inspiré pour élaborer moi-même des politiques et dispenser des formations sur le sujet” – Rosemary Wolson, directrice du Bureau de transfert de technologie, Université de Johannesburg, Afrique du Sud.

**Bélarus** : Dans le cadre du projet national relatif aux politiques de propriété intellectuelle au Bélarus, Darya Lando a souligné l'importance de l'appui de l'OMPI dans l'élaboration de politiques institutionnelles de propriété intellectuelle : “L'élaboration des politiques est une étape importante, mais son processus peut varier d'un pays à l'autre. Il est bon que les institutions concernées soient appuyées par des experts de l'OMPI car cela évite un certain nombre d'erreurs dans un premier temps. Grâce au projet national de l'OMPI relatif aux politiques de propriété intellectuelle au Bélarus, de nouvelles politiques ont également été introduites dans des institutions qui n'étaient pas impliquées dans le projet” – Darya Lando, professeure associée au Département de droit civil, Faculté de droit, Université d'État du Bélarus.

**Égypte** : “La nouvelle politique de propriété intellectuelle a permis à l'université de travailler efficacement avec l'industrie pour commercialiser les inventions, négocier des accords et partager les bénéfices avec les inventeurs. L'université s'est également impliquée dans le processus de démarrage et est devenue une plaque tournante pour l'hébergement et le lancement de jeunes entreprises” – Noha Afifi, directeur du Centre de technologie innovante (CINTECH), Egypt-Japan University of Science and Technology (E- JUSTE, Université égypto-japonaise de science et de technologie).

Le projet de l'OMPI en Égypte a abouti à l'adoption de politiques de propriété intellectuelle dans 22 universités et instituts de recherche.

**Jordanie :** “La politique de propriété intellectuelle a renforcé l’université dans ses relations avec l’industrie, car elle a accordé aux titulaires de droits de propriété intellectuelle le droit de contrôler qui utilise leurs inventions par le biais de licences ou de la vente d’inventions. Le modèle national de politiques institutionnelles en matière de propriété intellectuelle a permis d’organiser les déclarations de politique, d’éliminer tout conflit d’intérêts et d’augmenter les ratios d’incitation et la répartition des revenus” – Yazan Al-Zain, directeur du Centre d’innovation et d’entrepreneuriat, Université de Jordanie.

Le projet de l’OMPI en Jordanie a déclenché l’élaboration et l’adoption d’un modèle jordanien de politiques institutionnelles en matière de propriété intellectuelle, qui a conduit à la mise en place de politiques en matière de propriété intellectuelle dans 11 universités.

### **Sommet international sur le transfert de connaissances et de technologies**

En octobre 2022, l’OMPI a accueilli le Sommet international 2022 sur le transfert de connaissances et de technologies, organisé en coopération avec l’Association of University Technology Managers (AUTM). Trente-six leaders du transfert de technologie de 29 pays et territoires se sont réunis pour examiner les perspectives mondiales en matière de transfert de connaissances et de technologie, de la diversité et de l’inclusion dans l’écosystème de l’innovation, et des modèles de financement public. L’OMPI et l’AUTM se sont engagées à poursuivre leur partenariat et à s’engager dans des collaborations globales de transfert de technologie et des entreprises sociales dans le monde entier.



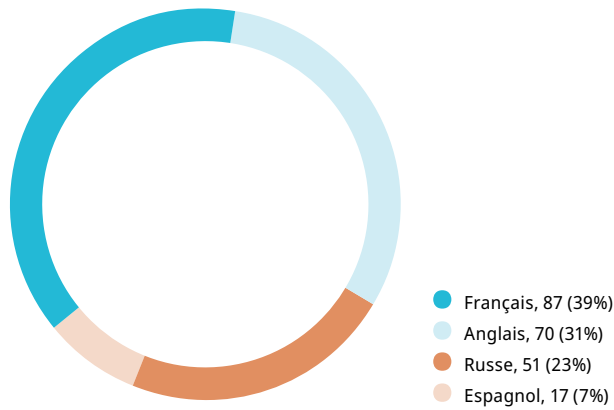
Photo : OMPI/Martin

### **Enseignement à distance**

Le didacticiel en ligne sur l’utilisation de l’information en matière de brevets, qui a été lancé en 2020 en tant que cours d’apprentissage à distance (DL-177) via la plateforme de l’Académie de l’OMPI, est un cours d’autoformation spécialement développé pour les CATI qui comprend trois modules d’apprentissage : les bases des brevets, la recherche de brevets et récupération et analyse de brevets.

Le didacticiel en ligne est actuellement disponible en anglais, espagnol, français et russe sur la plateforme d’apprentissage en ligne de l’Académie de l’OMPI. Les versions arabe et chinoise sont accessibles via la page Web de l’OMPI consacrée aux CATI et devraient être mises à disposition sur la plateforme d’apprentissage de l’Académie de l’OMPI en 2023.

**Figure 13. Inscriptions aux didacticiels en ligne du personnel des CATI, par langue**

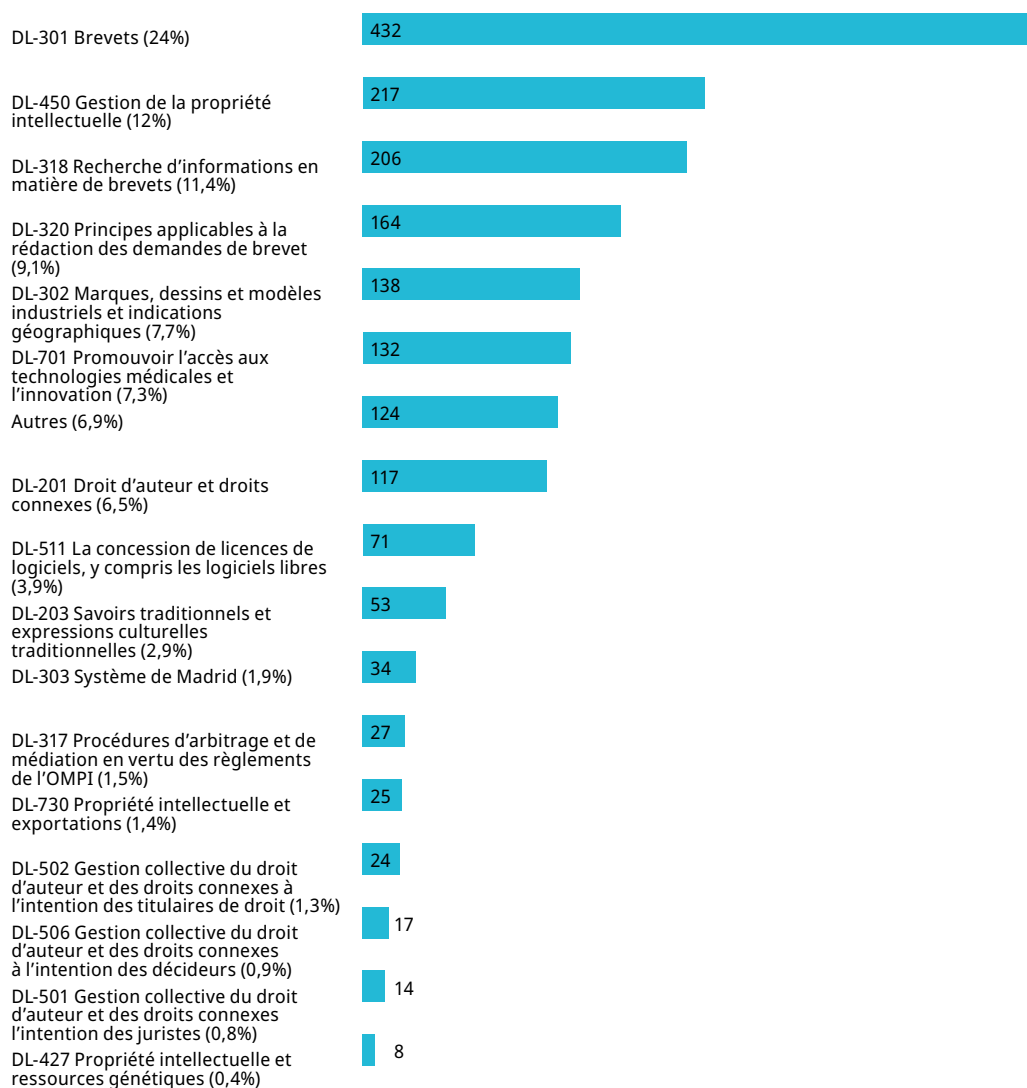


Source : Académie de l'OMPI, 2022

Outre le didacticiel en ligne, 3200 membres du personnel des CATI ont également participé à d'autres cours d'enseignement à distance proposés par l'Académie de l'OMPI en 2022.

La participation du personnel des CATI à des cours avancés sur la gestion de la propriété intellectuelle, les marques et autres droits de propriété intellectuelle, en plus de leur participation à des cours sur les brevets, la recherche de brevets et la rédaction de brevets, reflète la nécessité pour les CATI d'accroître leurs connaissances et leurs compétences dans d'autres domaines d'appui à l'innovation pour répondre à la demande des innovateurs et entrepreneurs locaux.

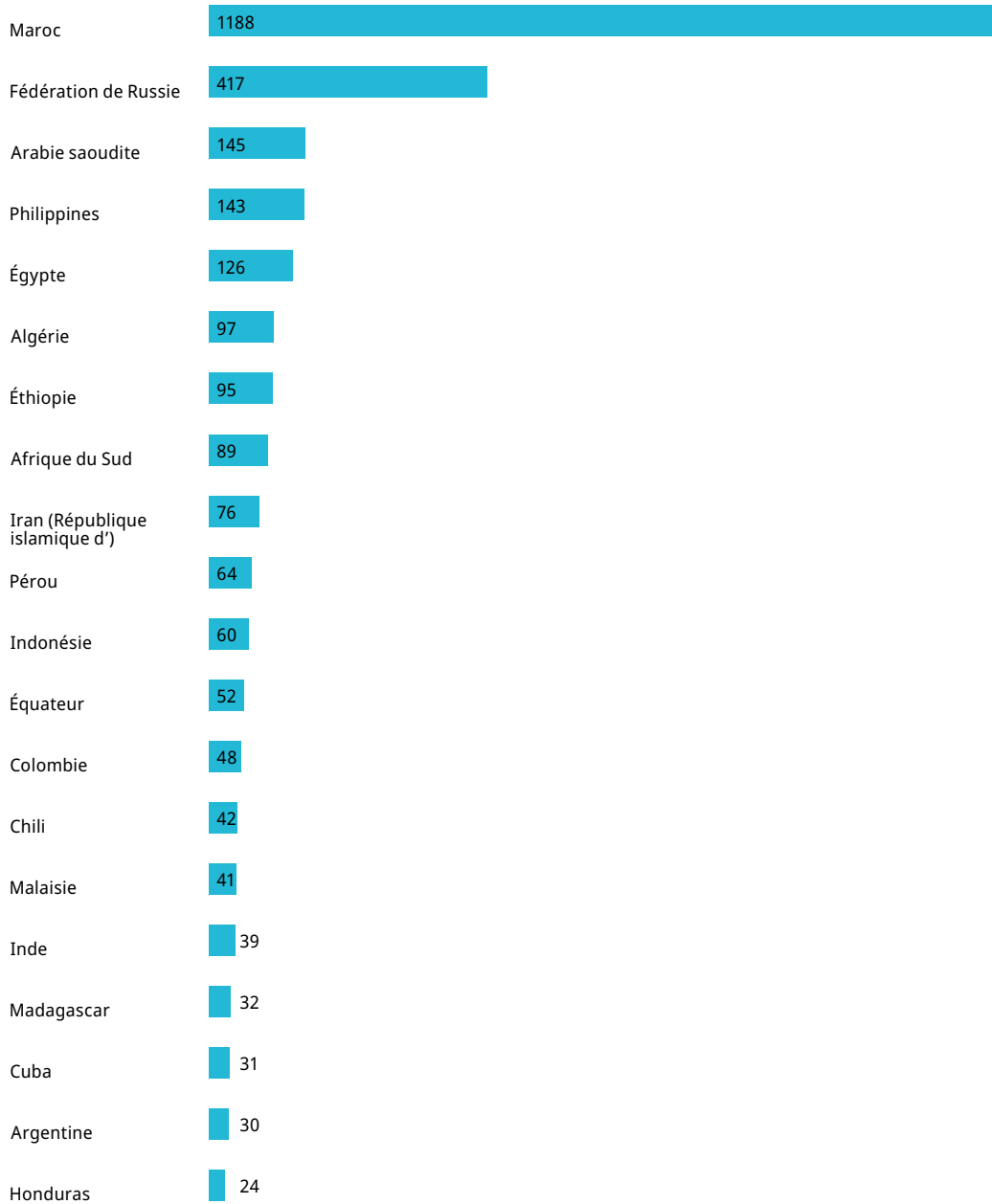
**Figure 14. Nombre d'employés des CATI participant aux cours de perfectionnement de l'Académie de l'OMPI, par cours**



Source : Académie de l'OMPI, 2022

Le personnel des CATI au Maroc a continué de représenter une grande proportion (37%) du nombre total de participants des CATI dans le monde entier.

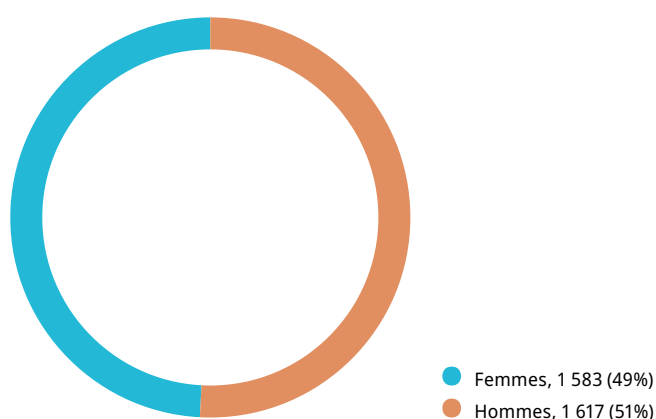
**Figure 15. Nombre d'employés des CATI participant aux cours de perfectionnement de l'Académie de l'OMPI, par pays**



Source : Académie de l'OMPI, 2022



**Figure 16. Nombre d'employés des CATI participant aux formations de l'Académie de l'OMPI, par sexe**



Source : Académie de l'OMPI, 2022

## Publications visant à appuyer la formation et à renforcer l'apprentissage

La formation est appuyée par des publications développées pour les CATI et les structures de transfert de technologie en vue de renforcer l'apprentissage. Ces publications sont des sources de référence essentielles sur une gamme de domaines tels que la documentation et les bases de données sur les brevets, les recherches de brevets, l'analyse des brevets, le transfert de technologie, la gestion de la propriété intellectuelle et la commercialisation. Elles sont disponibles en plusieurs langues.

En 2022, une version mise à jour du *Guide de l'OMPI sur l'utilisation de l'information en matière de brevets* a été publiée, ainsi que le nouveau *Manuel d'évaluation des besoins de formation en matière de transfert de technologie* et une *boîte à outils permettant d'évaluer les besoins en formation* en matière de transfert de technologie et de gestion de la propriété intellectuelle. Le manuel et la boîte à outils aident à inventorier les chaînes de valeur de l'innovation, y compris les bailleurs de fonds, les développeurs, les gestionnaires et les utilisateurs de la propriété intellectuelle et les institutions de soutien associées, telles que les CATI, ainsi que les relations entre eux, afin d'aider les utilisateurs à identifier les lacunes en matière de qualifications et de compétences et de concevoir des programmes de formation efficaces pour les individus et les institutions au niveau national. L'évaluation des besoins de formation qui en résulte aide les utilisateurs à concevoir des plans de formation ciblés pour les différents acteurs de la chaîne de valeur nationale de l'innovation.

À la suite de la publication des guides de l'OMPI sur l'identification et l'utilisation des inventions dans le domaine public, une boîte à outils complémentaire a été élaborée pour fournir des outils pratiques supplémentaires pour affiner les nouveaux concepts de produits et services, en s'appuyant sur les inventions du domaine public et en mettant ces concepts sur le marché. Un module de formation numérique multimédia sur la boîte à outils a également été développé et sera testé en 2023.

### Publications dans le domaine du transfert de technologie

Pour stimuler le transfert de technologie et la commercialisation, un *Guide des mesures d'incitation à l'intention des chercheurs et du personnel chargé du transfert de technologies* est en cours d'élaboration. Le guide vise à aider les universités à créer des programmes incitatifs novateurs pour leurs chercheurs universitaires, afin de les encourager à participer à des activités de transfert de technologie et d'échange de connaissances. Il aidera également le personnel chargé du transfert de technologie à aider le BTT de l'université à se développer, à rester en bonne santé et à réduire le taux de rotation.

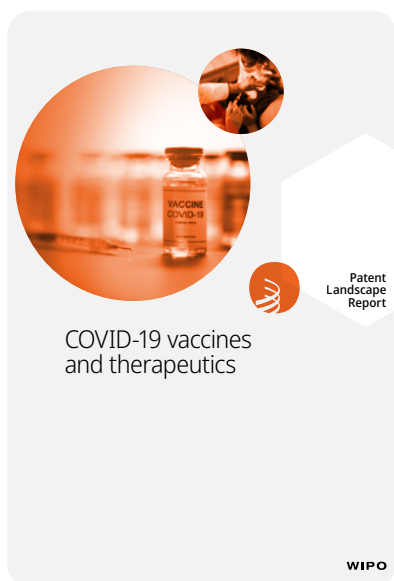
Lors de la préparation du guide, l'OMPI a mené une enquête mondiale (755 participants de 88 pays) pour enquêter sur les motivations internes et externes des chercheurs et du personnel des BTT, ainsi que sur les principaux facteurs et obstacles à leur engagement dans les activités de transfert de technologie. Voici quelques résultats intéressants.

- La motivation la plus fréquente pour s'engager dans le transfert de technologie semble être le désir d'avoir un impact positif sur la société ou de contribuer au développement technologique, tant pour les chercheurs que pour le personnel du BTT. Cela vaut pour tous les continents, à la seule exception des chercheurs en Asie, où la motivation la plus fréquente est le désir de faire reconnaître leurs travaux.
- Alors que toutes les catégories de répondants considéraient le transfert de technologie comme faisant également partie des fonctions d'un chercheur, les professionnels des BTT plus que les chercheurs pensent que le transfert technologique augmente la qualité de la recherche.
- Pour le personnel des BTT, des motivations plus fortes entraînent une plus grande satisfaction à travailler dans un BTT. Les motivations les plus importantes associées à la satisfaction sont le fait que le transfert de technologie est une expérience stimulante, passionnante et intellectuellement précieuse et qu'il permet d'avoir un aperçu des tendances de l'industrie (parmi les motivations internes), et qu'il permet d'obtenir la reconnaissance de son travail (parmi motivations externes).
- Les femmes chercheurs ont également tendance à être plus motivées que les hommes chercheurs par le désir de vérifier la validité et l'application pratique de leurs recherches, mais aussi par la possibilité d'obtenir une reconnaissance pour leur travail ou d'être considérées pour des promotions à la suite de leurs activités de transfert de technologie.
- Les jeunes chercheurs semblent plus motivés que les plus âgés par le désir d'accroître leur réseau de relations professionnelles au sein de l'industrie et par la possibilité de recevoir des promotions ou des récompenses monétaires ou de commencer une autre carrière. Des associations similaires sont observées pour les chercheurs ayant des contrats à durée déterminée plutôt que permanents.

### **Publications sur l'analyse des brevets**

Les rapports de l'OMPI sur les tendances technologiques sont des publications phares qui suivent les tendances technologiques grâce à l'analyse des brevets et d'autres données afin de fournir des preuves empiriques de l'innovation dans des domaines spécifiques. Les connaissances qui en résultent aident les chefs d'entreprise, les chercheurs et les décideurs politiques dans leurs prises de décision. Le premier rapport de la série a été publié en 2019 et se concentre sur les tendances en matière de brevetage des innovations en IA. Le deuxième rapport, publié en 2021, est le premier aperçu et analyse à grande échelle des tendances en matière de brevets et de technologies dans le domaine des technologies d'assistance, et fournit des informations sur l'état d'avancement des technologies qui aident les personnes vivant avec des déficiences physiques ou cognitives. En 2022, les travaux préparatoires ont commencé sur le troisième rapport, qui portera sur l'avenir des transports. Les rapports de l'OMPI sur les tendances technologiques ont été téléchargés plus de 146 000 fois entre 2019 et fin décembre 2022.

Les rapports panoramiques sur les brevets préparés par l'OMPI au fil des ans ont couvert des sujets présentant un intérêt particulier pour les pays en développement, tels que la santé publique, la sécurité alimentaire, le changement climatique et l'environnement. En 2022, deux nouveaux rapports panoramiques sur les brevets ont été publiés : l'un sur les vaccins et les traitements liés à la COVID-19, fournissant des informations préliminaires sur l'activité de brevetage connexe pendant la pandémie, et l'autre sur les activités de brevetage et les travaux connexes dans le domaine des piles à combustible à hydrogène dans les transports. Les deux rapports apportent des contributions très utiles aux domaines de la santé publique et de l'énergie propre en présentant les efforts de recherche et d'innovation dans ces deux domaines, en se concentrant sur les efforts de lutte contre la pandémie et les efforts pour transformer le secteur des transports et le mettre sur la voie du "zéro net". En plus de ces rapports, l'OMPI donne également accès à plus de 250 rapports panoramiques sur les brevets préparés par d'autres organisations.



Rapports panoramiques sur les brevets publiés par l'OMPI en 2022

Plusieurs ressources et outils d'apprentissage destinés à renforcer les capacités et à développer les compétences en matière d'analyse des brevets des chercheurs et des innovateurs des pays en développement ont également été mis au point au fil des ans. Des directives méthodologiques pour l'élaboration de rapports panoramiques sur les brevets ont également été formalisées dans les *Orientations pour l'élaboration de rapports panoramiques sur les brevets*, *le Guide des outils en accès libre servant à l'analyse des brevets* et le *Manuel sur l'analyse des brevets*, ces deux derniers étant révisés et mis à jour en 2022.

# Dossier spécial : renforcer les capacités locales pour accélérer le transfert de connaissances et de technologie pour une reprise économique durable après les pandémies

La pandémie de COVID-19 a montré non seulement la vulnérabilité du monde aux maladies, mais aussi le besoin urgent de coopérer au niveau mondial et de parvenir à des solutions multilatérales sur l'accès équitable aux vaccins et aux traitements médicaux. La propriété intellectuelle et le savoir-faire ont joué un rôle d'habilitation et de facilitation en tant que fondement de collaborations basées sur la confiance entre les créateurs et les acteurs de l'innovation : les gouvernements, les entreprises, les universités et les institutions de financement. Une réponse rapide à la pandémie reposait principalement sur une interaction entre les brevets, le savoir-faire et les secrets commerciaux.

Un ensemble de mesures prises en réponse à la COVID-19 a également été lancé par l'OMPI en 2021 pour accélérer le transfert de connaissances et l'adaptation des technologies et pour aider les États membres à assurer une reprise économique durable rapide et efficace après la pandémie de COVID-19 grâce à une utilisation efficace du système de propriété intellectuelle.

Dans ce domaine du soutien à la technologie et à l'innovation, cet ensemble de mesures prises en réponse s'est traduit par la création d'un certain nombre de ressources de transfert de technologie liées à l'accélération de l'innovation dans les sciences de la vie, ainsi que de ressources et de matériel de formation sur la recherche et l'octroi de brevets et de technologies dans les domaines prophylactique, thérapeutique, bioanalytique et bio-informatique pour les maladies transmissibles.

Les nouvelles ressources en cours d'élaboration dans ce domaine comprendront du matériel de formation spécifique sur la recherche technologique dans les contenus scientifiques et techniques à l'aide des outils de recherche disponibles dans le cadre des programmes ARDI et Research4Life, du matériel de formation et des documents de référence sur la recherche de brevets pour les composés chimiques et les séquences biologiques, y compris l'évaluation des résultats de la recherche, et les exigences en matière de divulgation des brevets, ainsi qu'une formation spécifique sur la gestion de la propriété intellectuelle, l'évaluation de la propriété intellectuelle et le transfert de technologie dans le domaine de la biotechnologie.

Ce matériel de formation sera appuyé par des ressources qui sont conçues spécifiquement pour le secteur de la biotechnologie, telles qu'un *Livret pour la valorisation de la propriété intellectuelle dans le secteur de la biotechnologie* et un *Guide relatif au transfert de technologie*, qui sera intégré au portefeuille de cours d'enseignement à distance de l'Académie de l'OMPI. Le Modèle de politique de propriété intellectuelle de l'OMPI à l'intention des établissements universitaires et des instituts de recherche inclus dans l'Instrument de l'OMPI relatif aux politiques de propriété intellectuelle est également mis à jour pour inclure des questions spécifiques liées au renforcement des capacités en matière d'innovation intensive dans le domaine des sciences de la vie et d'aider les établissements à conclure des accords de coopération, de R-D et de licence pour lutter plus efficacement contre les pandémies. Cet ensemble de mesures devrait aider les États membres à renforcer leur capacité à transférer avec succès les droits de propriété intellectuelle nécessaires et à porter les inventions au niveau des technologies innovantes en réponse aux pandémies.

S'appuyant sur le rapport panoramique sur les brevets consacré aux vaccins et aux traitements liés à la COVID-19 publié en 2022, qui fournit des observations préliminaires sur l'activité de brevetage qui a eu lieu dans le domaine des vaccins et des produits thérapeutiques liés à la COVID-19, et compare les résultats avec les données des essais cliniques pour les vaccins et les médicaments candidats connexes, une version actualisée et étendue du rapport sera publiée en 2023.

Pour que les écosystèmes d'innovation soient en mesure de répondre aux crises de santé publique, il est essentiel que les données sur les séquences génétiques soient disponibles et divulguées au maximum pour la mise au point de diagnostics, de thérapies et de vaccins. L'OMPI contribue à l'élaboration d'un *Guide pour les recherches et les dépôts de brevets relatifs aux ressources génétiques et aux données sur les ressources génétiques dans les sciences de la vie* et les modules de formation associés. Le guide abordera en particulier les difficultés rencontrées par les utilisateurs disposant de moins de ressources et de moins de connaissances en matière d'information sur les brevets pour effectuer des recherches sur l'état de la technique et des soumissions impliquant des listes de séquences biologiques dans des bases de données de la littérature brevetée et non brevetée accessibles au public. À cet égard, le Département de la propriété intellectuelle au service des innovateurs compilera et diffusera également des sources de données gratuites et ouvertes et des outils d'analyse pour les composés chimiques et les séquences biologiques par le biais, en particulier, de la plateforme WIPO INSPIRE, et recensera de nouvelles bases de données sur les brevets et des fournisseurs de bases de données sur les brevets spécialisés dans les technologies liées à la prophylaxie, à la thérapeutique, à la bioanalyse et à la bio-informatique en tant que ressources et partenaires potentiels du programme ASPI. Ces ressources seront achevées d'ici la fin de l'année 2023.

En s'appuyant sur les ressources existantes, des outils spécifiques sont également en cours de développement afin de créer une base pour une meilleure compréhension des spécificités des processus de transfert de technologie lorsque le sujet est les ressources génétiques ou les données y afférentes. À cet égard, l'OMPI élabore également un *Instrument de l'OMPI sur la propriété intellectuelle et la gestion des ressources génétiques*. L'instrument comprendra un outil d'octroi de licences de ressources génétiques interactif, qui vise à fournir des conseils pratiques aux titulaires de licence et aux donneurs de licence désireux de concéder sous licence des droits de propriété intellectuelle pour du matériel génétique et/ou des données génétiques, en soulignant les questions de propriété intellectuelle importantes à prendre en compte dans le cadre de ce processus. Il contiendra également des études de cas pratiques et des cas d'utilisation, des modèles et des exemples de dispositions, ainsi qu'une liste de contrôle interactive pour l'octroi de licences afin d'aider à la prise de décision dans ce domaine, à l'intention de toute personne fournissant ou recevant des actifs incorporels liés aux ressources génétiques dans le contexte du transfert de connaissances et de technologies. Une bibliothèque en ligne d'échantillons et de modèles de licences de ressources génétiques complétera l'instrument. Compte tenu des particularités de la divulgation et de la protection des inventions liées aux composés chimiques et aux matériaux et organismes biologiques, la protection des données d'essais, la nature des secrets d'affaires et du savoir-faire qui sous-tendent l'innovation dans ces domaines, un document de référence sur ces spécificités sera également élaboré. Ces outils seront achevés en 2023.

Les 25 et 26 avril 2022, le Centre d'études internationales de la propriété intellectuelle (CEIPI), basé à Strasbourg, a organisé le SEED Ideathon sur "L'accès aux vaccins anti-Covid". L'OMPI a participé activement au concours en tant que membre du jury et a offert une récompense spéciale à l'équipe gagnante – un programme de mentorat pour réfléchir à la proposition de l'équipe. Le projet consistait en un concours d'idées autour de l'accès équitable aux vaccins. L'Ideathon a coïncidé avec la Journée mondiale de la propriété intellectuelle, soulignant le rôle des jeunes créateurs et l'importance d'utiliser le système de la propriété intellectuelle pour concrétiser leurs idées novatrices. Il se poursuivra en 2023, en se concentrant sur l'établissement de liens entre les industries créatives et le transfert de technologie et en soutenant les femmes entrepreneurs.



Photo : CEIPI

# Penser à l'avenir

L'appui de l'OMPI aux CATI et aux BTT continuera d'évoluer et de répondre aux besoins locaux. Les nouvelles ressources en cours d'élaboration visant à renforcer et élargir les capacités des CATI et des structures de transfert de technologie contribueront à créer et à renforcer les écosystèmes d'innovation, en encourageant les innovateurs à utiliser la propriété intellectuelle pour la croissance de leur entreprise et à commercialiser leurs innovations.

Pour l'avenir, les nouvelles ressources suivantes sont en cours d'élaboration :

- Mise en œuvre de la Plateforme de gestion des projets et des performances des CATI pour aider les points focaux des CATI à coordonner et gérer plus efficacement leurs réseaux nationaux.
- Publication de nouveaux rapports panoramiques sur les brevets dans des domaines tels que les minéraux de graphite et d'ilménite, et une mise à jour du rapport 2022 sur les vaccins et les traitements contre la COVID-19.
- Pilotage de "jeux sérieux" sur l'analyse des brevets et lancement d'un nouveau cours d'enseignement à distance introduisant l'analyse des brevets.
- Pilotage d'un module de formation numérique multimédia sur la boîte à outils sur le développement de nouveaux produits et les inventions dans le domaine public.
- Lancement d'un programme de renforcement des capacités de l'OMPI pour les acteurs des sciences de la vie en vue d'aider les établissements universitaires et commerciaux à améliorer leurs capacités à répondre aux défis des sciences de la vie tels que les pandémies grâce à une utilisation efficace du système de propriété intellectuelle, à la gestion de la propriété intellectuelle et au transfert de technologie. L'ensemble comprendra une introduction au transfert de technologie dans le domaine de la biotechnologie et des guides sur la recherche de brevets dans le domaine de la chimie et de la biotechnologie, les exigences de divulgation et la protection des inventions liées aux produits pharmaceutiques et à la biotechnologie, les principes de responsabilité sociale dans les politiques de propriété intellectuelle liées à la santé publique, la commercialisation socialement responsable de la propriété intellectuelle dans les institutions universitaires, et une boîte à outils pour la concession de licences dans le domaine des ressources génétiques.
- Publication d'un *Guide général pour la valorisation de la propriété intellectuelle et Livret de valorisation de la propriété intellectuelle consacré au secteur de la biotechnologie* afin de faciliter la compréhension des institutions universitaires, des organisations gouvernementales et des inventeurs sur l'application des méthodes d'évaluation de la propriété intellectuelle en général et dans le secteur de la biotechnologie en particulier.
- Mise à jour du *Guide pour une concession de licences de technologie réussie*, avec des informations supplémentaires sur les différentes stratégies de propriété intellectuelle et les conditions des accords de développement collaboratif, avec un nouvel accent sur les PME.
- Renforcement des capacités des structures et des intermédiaires de transfert de technologie, notamment par le lancement d'un programme de mentorat pour le groupe d'experts des États baltes.
- Lancement d'un nouveau programme reliant les industries créatives et le transfert de technologie, cartographiant l'écosystème technologique des industries créatives et reconnaissant le potentiel de l'AV/VR, du cloud, de l'IA, de la chaîne de blocs et d'autres technologies avancées dans des domaines tels que la musique, les jeux, les dessins et modèles, les arts du spectacle et musées.

- Publication d'un *Guide contenant des mesures d'incitation* à l'intention des chercheurs et le personnel des BTT présentant des exemples de politiques de récompenses et d'incitations pour les universités et les instituts de recherche publics du monde entier afin de stimuler l'engagement des chercheurs et du personnel des BTT dans le transfert et la commercialisation de technologies.
- Publication d'un modèle de politique de l'OMPI pour l'utilisation des œuvres protégées par le droit d'auteur dans les universités et les instituts de recherche publics, accompagné de lignes directrices pour la personnalisation, afin d'aider les établissements universitaires à mettre en place un cadre général pour l'utilisation d'œuvres protégées par le droit d'auteur.
- Élaboration d'un modèle de politique institutionnelle régionale de l'ASEAN en matière de propriété intellectuelle pour les universités et les instituts de recherche publics.
- Mise en œuvre d'un projet d'évaluation de la propriété intellectuelle de l'ASEAN pour identifier les pratiques d'évaluation de la propriété intellectuelle dans la région, créer une liste de principes d'évaluation de la propriété intellectuelle communément acceptables et développer une boîte à outils d'évaluation de la propriété intellectuelle pour renforcer les capacités des professionnels de l'évaluation de la propriété intellectuelle dans la région.



# Les grandes étapes du programme de CATI

2009

- Lancement du programme de CATI
- Lancement du programme ARDI

2013

- Première réunion régionale des CATI de l'ASEAN
- Première série de sessions "Demandez à l'expert" organisée sur la plateforme eTISC

2017

- Les premiers CATI commencent à proposer des services d'analyse de brevets
- Approbation d'un nouveau projet du Plan d'action pour le développement relatif au transfert de technologie et à la gestion de la propriété intellectuelle

2020

- 1000 CATI établis dans le monde
- Lancement de WIPO INSPIRE
- Publication de guides sur l'identification et l'utilisation des inventions figurant dans le domaine public
- Lancement de la nouvelle plateforme eTISC
- Lancement du didacticiel en ligne en tant que cours d'enseignement à distance sanctionné par un certificat de l'Académie de l'OMPI
- Achèvement du projet du Plan d'action pour le développement relatif à la gestion de la propriété intellectuelle et au transfert de technologie

2010

- Lancement du programme ASPI
- Conclusion des premiers accords de niveau de service (SLA) pour mettre en place un réseau de CATI

2014

- Les projets relatifs aux CATI et l'établissement de cartographies de brevets deviennent des activités régulières de l'OMPI
- Première utilisation d'outils en accès libre dans une cartographie de brevets établie par l'OMPI

2018

- Premiers ateliers sur les guides d'identification et d'utilisation de l'information figurant dans le domaine public
- Lancement du portail d'accès aux registres de brevets

2021

- Première conférence mondiale en ligne sur les CATI
- Intégration dans le programme de CATI de ressources spécialisées en matière de transfert de technologie
- Nouvelle plateforme INSPIRE de l'OMPI, intégrant le portail d'accès aux registres de brevets et eTISC
- Révision et mise à jour complètes du portail d'accès aux registres de brevets
- Mise au point de nouveaux outils d'aide à la gestion des réseaux nationaux de CATI
- Lancement du *Rapport de l'OMPI consacré aux tendances technologiques de l'OMPI 2021 : Technologies d'assistance*
- Mise à jour du Manuel sur l'utilisation de logiciels libres aux fins de l'analyse des brevets

2011

- Le programme ARDI rejoint le partenariat Research4life
- Publication de la première cartographie de brevets de l'OMPI

2015

- Publication des *Principes directeurs aux fins de l'élaboration de cartographies de brevets*

2016

- Lancement du projet du Plan d'action pour le développement relatif au domaine public
- Lancement du programme d'aide aux inventeurs
- Lancement de la formation des CATI sur l'analyse des brevets
- Publication en ligne du *Guide des outils en accès libre servant à l'analyse des brevets de l'OMPI*

2019

- Publication du *Rapport de l'OMPI consacré aux tendances technologiques de l'OMPI 2019 : intelligence artificielle*
- Premiers ateliers sur la formation ciblée en matière de transfert de technologie et de gestion de la propriété intellectuelle

2022

- Lancement de la Plateforme de gestion des projets et des performances des CATI
- Élaboration d'un nouvel ensemble de ressources sur le transfert de connaissances et de technologies pour une reprise économique durable après les pandémies
- Lancement de rapports panoramiques sur les brevets sur les vaccins et traitements contre la COVID-19 et sur les piles à combustible à hydrogène dans les transports
- Nouvelle page Web sur la propriété intellectuelle et le transfert de technologie
- Création d'un réseau de BTT des États baltes et signature d'un protocole d'accord avec l'OMPI

# Liens utiles

OMPI, Centres d'appui à la technologie et à l'innovation  
<https://www.wipo.int/tisc/fr/index.html>

Répertoire OMPI des centres d'appui à la technologie et à l'innovation  
<https://www.wipo.int/tisc/fr/search/index.jsp>

WIPO INSPIRE  
[inspire.wipo.int](https://inspire.wipo.int)

Propriété intellectuelle et transfert de technologie  
[www.wipo.int/technology-transfer](https://www.wipo.int/technology-transfer)

Politiques de propriété intellectuelle à l'intention des universités et des instituts de recherche  
<https://www.wipo.int/technology-transfer/fr/ip-policies.html>

ASPI – Programme d'accès à l'information spécialisée en matière de brevets  
<https://www.wipo.int/aspi/fr>

ARDI – Programme d'accès à la recherche pour le développement et l'innovation  
<https://www.wipo.int/ardi/fr/index.html>

Plateforme eTISC de l'OMPI  
<https://etisc.wipo.int>

Portail d'accès au registre des brevets  
[www.wipo.int/patent\\_register\\_portal](https://www.wipo.int/patent_register_portal)

Rapports de l'OMPI consacrés aux tendances technologiques  
[https://www.wipo.int/tech\\_trends/fr/index.html](https://www.wipo.int/tech_trends/fr/index.html)

Analyse des brevets de l'OMPI  
<https://wipo-analytics.github.io>

Cartographies de brevets  
[https://www.wipo.int/patentscope/fr/programs/patent\\_landscapes/index.html](https://www.wipo.int/patentscope/fr/programs/patent_landscapes/index.html)

Manuel et série d'outils pour l'évaluation des besoins de formation en matière de transfert de technologie  
[www.wipo.int/publications/en/details.jsp?id=4586](https://www.wipo.int/publications/en/details.jsp?id=4586)

Cours d'enseignement à distance de l'Académie de l'OMPI  
[https://www.wipo.int/academy/fr/courses/distance\\_learning/index.html](https://www.wipo.int/academy/fr/courses/distance_learning/index.html)

Webinaires sur les centres d'appui à la technologie et à l'innovation  
[https://www.wipo.int/meetings/fr/topic.jsp?group\\_id=327](https://www.wipo.int/meetings/fr/topic.jsp?group_id=327)

Base de données des politiques de propriété intellectuelle des universités et des établissements de recherche  
<https://www.wipo.int/technology-transfer/fr/database-ip-policies-universities-research-institutions.html>

Accords de transfert de technologie  
<https://www.wipo.int/technology-transfer/fr/agreements.html>

Programme d'aide aux inventeurs  
[www.wipo.int/iap](https://www.wipo.int/iap)

Procédures rapides et économiques de règlement extrajudiciaire des litiges dans le domaine de la recherche-développement et du transfert de technologie pour les CATI  
[www.wipo.int/amc/en/center/tisc](https://www.wipo.int/amc/en/center/tisc)



Ce rapport annuel pour les centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) et les bureaux de transfert de technologie (BTT) met en évidence les principaux développements et jalons en 2022, en mettant l'accent sur la manière dont les CATI et les BTT de 90 pays ont poursuivi l'élargissement de leurs services pour répondre aux besoins des innovateurs des populations locales et illustrer la manière dont l'OMPI les aide avec de nouvelles ressources.